VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 13 FEVRIER, 1923. No. 38

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1516—A 1517

Pour la reconstruction du collège de Saint-Boniface

Etat détaillé des dernières souscriptions

Nous rappelons que les versements sur les souscriptions sont reçus à l'Association d'Education et chez le Trésorier à 330, rue Main, Winnipeg. Les souscripteurs qui désirent faire remise par chèque peuvent les adresser directement au Secrétaire à 702 Notre Dame Investment Building, Winnipeg.

La souscription totale de Saint-Boniface, sans être encore définitive, dépasse actuellement $22,000.00. Tout indique que d'ici à quelques semaines elle aura atteint et dépassé $25,000.

Pour la campagne

La battue faite dans le Diocèse de Saint-Boniface a rapporté jusqu'à date un total souscrit de $17,530.988. Il est à remarquer, d'abord, qu'il est encore quelques paroisses, dont Saint-Pierre, dont nous n'avons encore aucun rapport et dont la souscription n'est pas comprise dans ce montant. De plus dans plusieurs paroisses la souscription n'est pas close et il est certain qu'on parviendra à en augmenter le chiffre initial. Il est à remarquer aussi que plusieurs paroisses françaises n'ont pas été visitées encore et que les paroisses anglaises ne seront visitées que le 4 mars. Il est assez difficile de prévoir qu'elle sera le total définitif de la souscription des paroisses du Diocèse de Saint-Boniface; tout indique cependant que nous atteindrons $30,000.00.

Du Diocèse de Winnipeg nous n'avons encore que 3 ou 4 rapports de la quête faite dans les églises le 28 janvier. Quelques paroisses ont été visitées dimanche dernier dont nous publierons le rapport la semaine prochaine. D'autres paroisses seront visitées d'ici à quelques semaines.

A ce sujet, nous tenons à rappeler que le Comité n'envoie de délégué dans une paroisse du Diocèse de Winnipeg que sur l'invitation du Curé de l'endroit. Que l'on veuille donc en prendre note et correspondre immédiatement avec le secrétaire.

LISTE DES DONATIONS POUR RECONSTRUCTION DU COLLEGE DE ST-BONIFACE FAITES DIRECTEMENT AU COLLEGE

Les Soeurs des S. S. N. N. Jésus et de Marie	$1,000.00
M. l'Abbé Laurin, Pinewood, Ontario	$100.00
Les Soeurs Grises	700.00
Les Soeurs du Précieux Sang	300.00
Les RR. Pères Rédemptoristes	100.00
Les Soeurs de la Miséricorde	150.00
Les Filles de la Croix	50.00
Les Soeurs du Bon Pasteur	500.00
Dr F. Lachance	100.00
M. Jean Arpin	200.00
M. John Welsh, Port Arthur	300.00
M. l'Abbé Léonide Primeau	100.00
M. Luc Boily	60.
Le Cercle Provencher	110.00
Le Cercle Lavérendrye	300.00
La Maison Chapelle	50.
La Ligue des Demoiselles de Langue Française	500.00
Enfants de Marie de l'Académie Saint-Joseph	10.00
Melle Lannout	5.00
Mme T. A. Bernier	50.00
Congrégation des Saints Anges Académie St-Joseph	20.00
Mme Alfred Bérubé	10.00
Melle Marie Jeanne Bérubé	20.00
M. Georges Bérubé	20.
M. Eugène Gauthier, Brandon	10.00
M. Louis Ferland	50.00
Mgr A. A. Cherrier, Winnipeg	100.00
Paroisse de l'Immaculée Conception, Winnipeg	256.60
Les RR. Soeurs de la Miséricorde de St-Norbert	100.00
Les RR. Soeurs de Notre-Dame des Missions	100.00
	$6,371.60

SWAN LAKE

Charles De Pape	$ 20.00
Emile Clentiux	50.
Alexandre Boulet	20.
Napoléon Gaboury	25.
Daniel Fraser	10.
Théophiel De Baetz	10.
René Haneca	10
Alfred Rivet	5.
Auguste Vermeire	50.
Francis De Roo	50.
Rév. B. Diederichs	75.
Victor De Roo	10.
Adolphe Fransoo	25.
Auguste Fransoo	15.
Mme Ange De Pape	20.
Raymond De Roo	50.
Théophiel Simoens	10.
Henr Van den Dorpe	10.
Alphonse Mauwe	5.
Archie McDonnell	1.
Daniel McDonnell	1.
Francis Deschouwer	2.
Odelie Van Huyse	1.
Frederic Langevin	.25
Joseph Lafrenière	2.
Arthur Zeghers	1.
Maurice Goethals	1.
Joseph Goethals	2.
Désiré Bogaert	1.
Romain Marent	.50
Victor Goethals	.50
Basil Van de Kerkhove	2.
Mme P. Lefevre	1.
Charles Van den Dorpe	1.
Théophiel Van de Kerkhove	2.
Henri Glorieux	1.
Eugène O'Brien	2.50
Victor Bertouille	4.
Emiel Goenaerts	1.
Emiel Blomme	2.
Jerome Hess	2.
René Bernaerts	5.
	$506.75

ST. NORBERT

Anonyme	$500.00
Dancida Champagne	10.00
H. D. de Moissac	5.00
Mde. B. Dufort	1.00
M. P. M. Paillé	2.00
Mlle. Jos. Delorme	2.00
M. E. Joyal	5.00
M. John Kenney	20.00
M. J. N. A. Leclaire	5.00
Mde. J. N. A. Leclaire	5.00
M. Arthur Champagne	10.00
M. Antoine Vermett	20.00
M. Raphael Champagne	5.00
M. Louis Roy	3.00
M. Jos. Dufort	2.00
M. Norbert Pelland	5.00
M. Armand Champagne	5.00
M. H. Bohémier	25.00
M. Jos. LeBlanc	25.00
M. A. Turenne	1.00
Mde. Elie Trottier	2.00
Mlle. Louise Larocque	10.00
M. R. C. Pariseau	5.00
M. Georges Tellier	3.00
M. Damien Pelland	5.00
Oscar Courchène	1.00
M. Adolphe Landry	2.00
George Kenney	10.00
M. Simon St-Germain	1.00
M. Eugène Tellier	25.00
M. Henri Gousseau	20.00
M. L. A. Champagne	25.00
M. Joachim Vermette	5.00
Mde. M. Lamoureux	1.00
M. Michel Leclaire	2.00
M. Olivier Leclaire	2.00
M. Alex Charette	2.50
Arthur Delorme	5.00
J. B. Lamirande	5.00
Avila Charette	2.50
B. Bohémier	20.00
J. N. Lord	25.00
George Grandmont	5.00
Antoine Renaud	1.00
Alex Bohémier	25.00
Jos. Bohémier	10.00
M. Arthur Landry	2.00
Mde. H. Courchaine	5.00
M. J. J. Norman	1.00
Jos. Muloin	5.00
A. J. B. Lord	2.00
R. Lord	5.00
Clara Campeau	25.00
Germain Bohémier	25.00
Sylvio Laporte	5.00
Louise Vermette	10.00
Cyrille Leclaire	5.00
A. L. Drouin	5.00
Napoléon Verreault	10.00
Joseph Campeau	10.00
William Campeau	5.00
Z. Laporte	10.00
J. B. Lavery	5.00
E. Dézorcy	10.00
Aurèle Delisle	5.00
J. E. Delisle	5.00
Louis Gasse	10.00
Henri Boux	1.00
Albert Perreault	2.00
Jos. Nap. Landry	100.00
Edmond Champagne	25.00
Philéas Cloutier	50.00
Oscar Bonin	25.00
Isaie Richot	10.00
M. N. Richot	10.00
Regina Champagne	10.00
Alphonse Champagne	5.00
Marie Marthe Bohémier	5.00
Thérèse Bohémier	5.00
Mde. G. T. Landry	3.00
Mlle. Juliette Lemay	1.00
Mde. Avila St-Germain	10.00
Simon Marchand	5.00
J. L. Tellier	25.00
Joseph Champagne	25.00
Mde. Vve. L. M. Duffort	10.00
J. C. G. Cloutier	20.00
Albertine Roy	15.00
Alice Roy Beaumont	15.00
J. A. Ritchot	100.00
Un Norbertain	90.00
	$1,608.00

SAINT-BONIFACE

Mme Joseph A. Prud'homme	$125.00
H. Savoie	1.00
J. A. Rousseau	100.00
R. P. Aimé Bétrand, S. J. Sudbury, Ont.	50.00
M. l'Abbé J. S. Bourassa, Viauville, Qué.	50.00
Melle Agnes Hutchison	10.00
M. l'Abbé Alexandre Deschambault	100.00
M. l'Abbé Ovila Moquin	50.
M. Noël Vadeboncoeur	100.
M. Albert Kéroack	5.00
M. le docteur Gervais	25.00
Melle Mélina Proulx	5.00
Mgr Limoges, Evêque de Mont-Laurier, Qué.	50.00
M. D. O. McDonald, Winnipeg	2.45
Fanfare La Vérendrye	50.00
John Jardin	5.00
John J. C. Shelley	20.00
	$748.45

SAINT-JOSEPH

M. l'Abbé A. Martin	$ 40.00
Joseph Parent	100.
Albert Damphousse	50.
Narcisse Breton	25.
Fréderic Jubinville	25.
Ambroise Sarrasin	20.
Athanase Barnabé	15.
Ambroise Bérard	10.
Treffle Danault	10.
Barthélomi Delorme	10.
Zéphirin Dumontier	10.
Dolphis Tremblay	10.
Romuald Tremblay	10.
Roch Danault	6.
Joseph Moquin	6.
Zénon Bérard	5.
Alphonse Dandeneau	5.
Frédéric Moquin	5.
Eugène Bérard	5.
Wilfrid Delorme	5.
Adjutor Fontaine	5.
Isidore Lussier	5.
Lucien Tremblay	5.
Wilfrid Danault	2.
Zénon Delorme	2.
Alfred Sarrasin	2.
Alfred Delorme	1.50
Joseph Delirme	1.25
Eugène Parent	1.25
Louis Bérard	1.
Hector Danault	1.
Laurent Delorme	1.
Ernest Dionne	1.
Hylas Fontaine	1.
J. O. Parent	1.
Julien Tremblay	1.
	$414.00

SOUSCRIPTIONS RECUES DEPUIS LA VISITE DES PAROISSES

BRUXELLES—	
A. Baccus	$ 25.00
E. Mangin	75.00
FANNYSTELLE—	
M. l'Abbé Deslandes	$ 46.00
SAINT-LEON—	
M. Hormisdas Labossière	$ 5.00
M. Louis Colbe	5.00
M. Mastai Fortier	5.00
Anonyme	1.00
SAINTE-ANNE—	
M. Alex Bériault	$ 1.00
M. Ant. Bériault	.50
M. Jos. Dufresne	5.00
M. J. W. Sarrasin	2.00
M. A. J. Lavack	2.00
M. J. A. Delorme	10.00
M. Ernest Duguay	10.00
M. Art Lacoste	5.00
ST-NORBERT—	
Couvent de Saint-Norbert	$ 50.00

LE GROUPEMENT AUTOUR DU COLLEGE DE ST-BONIFACE

Aux Anciens Elèves.

L'on vient de reconstituer l'Association des anciens élèves du Collège de Saint-Boniface.

Le malheur qui vient de frapper notre Alma Mater nous a rappelé que nous avions une dette de reconnaissance envers l'institution et que nous devions comme groupe, lui apporter notre part de secours. L'occasion semble bonne également de renouer, entre anciens, les liens d'amitié, la bonne camaraderie, de provoquer des réunions plus fréquentes qui seront des fêtes du souvenir.

Le Conseil exécutif de l'Association désire être en relations avec chacun des anciens. Il s'agit aujourd'hui de réparer nos négligences de naguère et de prouver notre attachement au vieux Collège. Si l'édifice est détruit, son esprit demeure; à nous tous d'aider au prolongement de son action intellectuelle et morale.

En conséquence nous prions tous les ANCIENS ELEVES qui liront ces lignes:

1. De faire connaitre, sous le plus bref délai, leur ADRESSE ACTUELLE;

2. De nous apprendre l'adresse actuelle de tout ancien élève de leurs connaissances, qui aurait quitté l'endroit où il demeurait lors de ses années de collège; si l'on n'est pas bien sûr, nous renvoyer à celui qui serait susceptible de nous fournir des renseignements plus précis:

3. Nous donner les noms de tous les anciens qui, à leur connaissance, sont décédés.

Prière de faire parvenir toute communication à M. A.-C. La Rivière, Secrétaire, Association des Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface, rue Masson, Saint-Boniface, Man.

Nous osons demander à tous les journaux, amis de l'oeuvre, de reproduire ce communiqué et nous les en remercions d'avance.

ANNIVERSAIRE

N. T. S. P. le Pape XI a reçu, mercredi, d'innombrables messages télégraphiques, lui apportant voeux compliments et hommages, à l'occasion du premier anniversaire de son accession au suprême pontificat. Ces messages arrivaient de tous les points de l'univers, et un bon nombre venaient de l'Amérique. La célébration officielle est renvoyée au 12 février, anniversaire du couronnement de Sa Sainteté.

A LA LEGISLATURE

Initiative et referendum—

M. Sanford Evans ira de l'avant. Il est logique. Puisque le Conseil Privé, autorité suprême dont les arrêts sont sans appel, a déclaré **ultra vires,** c'est-à-dire inconstitutionnels, l'initiative et le referendum, cette loi n'a que faire dans les statuts de la province. M. Evans aura l'appui de son groupe: cela ne fait point de doute. Aura-t-il celui de M. Norris? Peut-être oui, peut-être non. La loi de l'initiative et du referendum est un des petits du gouvernement Norris, mais ce fut une concession à l'influence de l'élement ouvrier au sein du parti libéral. Le groupe de M. Norris pourrait la répudier sans avoir à avaler un article de son programme. Que fera le gouvernement? Il pourra s'incliner devant l'arrêt du Conseil Privé et voter la motion Evans. C'est ce que paraîtrait de prime abord lui commander la logique. Cependant, si l'on s'y arrête quelque peu on ne tarde pas à se rendre compte que le problème est un peu plus complexe.

Après tout qu'est cette loi de l'initiative et du referendum?

Cela nous vient de l'ouest américain et n'est qu'un développement logique du principe démocratique.

La démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple, en théorie, va de soi. En pratique, c'est l'emplissage du peuple par quelques rapaces et hypocrites compères.

Le parlementarisme a jusqu'à nos jours représenté ce gouvernement du peuple par le peuple. On ne saurait cependant affirmer de ce régime qu'il soit tout à fait démocratique. C'est de la démocratie mitigée; le peuple se gouverne mais en déléguant ses pouvoirs à quelques mandataires.

L'initiative et le referendum sont l'essence de la démocratie.

L'initiative, c'est le droit et le pouvoir, chez le peuple, de légiférer; le referendum, c'est le droit et le pouvoir; chez ce même peuple, de rejeter ou d'approuver les lois que lui-même forge en vertu de l'initiative. Le rôle du gouvernement en ce cas se réduit à zéro.

Il ne peut modifier d'un iota le texte de loi; il n'a qu'à le soumettre à l'électorat qui l'acceptera ou le rejetera.

Prenons un cas concret: le projet de la Moderation League.

En régime parlementaire ordinaire, le gouvernement établirait le texte de la loi et le ferait voter par sa majorité. Cela suffirait. Avec l'initiative et le referendum, rien de pareil. La Moderation League a établi un texte et recueilli le nombre d'approbations suffisant chez les électeurs. La session ouverte, la Moderation League soumet son projet de loi à la législature et réclame un referendum. Les députés n'ont qu'à acquiescer. Voilà de l'initiative.

On nous opposera que pareil régime peut aboutir à l'absurbe. Nous ne le nions pas. Mais que penser alors du principe?

Le groupe ouvrier combattra la motion Evans. Il sera intéressant de connaître les arguments qu'on apportera de part et d'autre.

Loi de compensations—

C'est M. D. A. Ross qui amorcera ce débat.

La loi des compensations est une assurance au bénéfice de l'ouvrier, mais en cas d'accident, mortel ou non. C'est le patron qui verse la prime. Il serait plus juste de dire que c'est le client, car la prime devient un élément du coût de production.

La loi actuelle ne satisfait ni les patrons ni les ouvriers. Cela se comprend.

Les ouvriers ont pris les devants et demandent à la législature de modifier la loi à leur avantage, par exemple de porter à $50 par mois la pension de la veuve, à $12.50 celle de chaque orphelin. Les patrons ne sont pas demeurés inactifs. Des délégués ont présenté leurs griefs au gouvernement. Cette loi des compensations ruinerait l'industrie à laquelle on impose de trop lourdes charges. Il importe qu'on y remédie immédiatement en diminuant assurances et bénéfices et partant la prime que doit verser le patron.

La lutte devra être acerbe. Les champions ne feront pas défaut aux patrons et l'on peut être assuré que les députés ouvriers n'épargneront rien pour obtenir plus ou, au moins, garder ce qu'ils ont actuellement.

481 et 6,666—

Non seulement au Manitoba, mais dans tout le Canada, les députés ruraux ont toujours représenté un moindre nombre d'électeurs que les députés urbains. Longtemps personne ne s'insurgea contre cet état de choses. Depuis quelque trois ans, il n'en est plus ainsi. Ce sont des rangs ouvriers surtout que proviennent les recriminations. Cela se comprend. C'est des centres urbains que viennent les députés ouvriers. Plus les villes auront de députés, plus les ouvriers auront chance d'y élire des leurs.

Ce n'est pas ce que nous a dit M. Queen, au cours du débat sur l'adresse, mais c'était certainement son arrière-pensée et ce qui lui fit trouver à redire dans la répartition des collèges électoraux au Manitoba entre Winnipeg, St-Boniface, Brandon et le reste de la province.

M. Queen est député de Winnipeg. Il est le mandataire de 6,666 électeurs. M. Bernier, député de St-Boniface, l'est de 6,459, et M. Edmison, député de Brandon, de 6,061. Par contre, le premier ministre, M. Bracken, député de Le Pas, ne l'est que de 1,355. Le cas de l'honorable Black, trésorier provincial, député de Rupert's Land, laisse rêveur. Rupert's Land n'a que 481 électeurs. Si l'on prenait ce compte pour base de comparaison, Winnipeg aurait droit à 138 députés et le comté de Saint-Boniface à 13.

Comment justifier ces inégalités?

Impôt municipal—

L'impôt municipal est un legs de la guerre. Il fut créé, à la demande de l'Union des Municipalités, pour remplir les coffres du Fonds Patriotique. Il gréva dès le début toutes les terres du Manitoba. D'une piastre pour chaque mille piastres de propriété, il rapporta dès la première année un million de piastres. On ne tarda pas à le porter à deux piastres et demie et le gouvernement fut assez habile pour s'en approprier une part. La guerre terminée et le Fonds Patriotique ne requérant plus cet impôt, on s'empressa de le convertir en une source de revenu ordinaire pour la province. On en abaissa cependant le taux à une piastre et demie.

A son congrès de décembre dernier, l'Union des Municipalités, auteur de cette loi, en demanda le rappel.

Il y a dix contre un à parier que si M. Willis appartenait à la droite il ne réclamerait pas le rappel de cette loi. Mais étant de la gauche et faisant surtout de la politique, il cherche plutôt à créer des embarras au gouvernement et à conquérir les bonnes grâces de l'électorat. Demander la suppression d'un impôt, c'est une façon politiquement honnête d'acheter l'électeur comme c'en est une aussi d'embêter le gouvernement.

Il n'y a pas à se cacher que M. Willis met le gouvernement dans une impasse. Notre province est en déficit. Une politique d'économie peut réduire notre déficit et peut-être l'éliminer. Mais cela devient impossible si le gouvernement doit se priver d'une de ses meilleures sources de revenu. La situation de M. Bracken devient d'autant plus difficile que plusieurs députés de la droite sont préfets de municipalité et ont, en cette qualité, réclamé le rappel de cette loi au congrès de décembre dernier.

Nos écoles.

M. M. Rojeski, Bachinsky et McKinnell ont, au cours du débat sur l'adresse, touché à la question scolaire. Ils ne l'ont point présentée sous un jour bien avantageux. Si la situation n'est pas trop mauvaise dans les villes, il n'en est pas ainsi dans les districts éloignés, surtout dans la région comprise entre les lacs Winnipeg et Manitoba. M. Rojeski, député de Gimli, ne nous sert pas des racontars. Il base ses assertions sur des faits corroborés par des rapports d'inspecteurs d'écoles. Or, dans son comté, l'impôt scolaire serait de $75. à $100. par quart de section. Dans une seule municipalité, les arrérages, de ce chef, se chiffreraient à $70,000. Le manque de fonds a obligé à fermer les écoles. M. Bachinsky confirme les dires du député de Gimli. M. McKinnell qui a beaucoup d'admiration pour l'administration scolaire de M. Thornton, n'en est pas moins obligé d'avouer que nous sommes en face d'un "scandaleux état de choses". Les districts scolaires sont pouris de dettes. Certains doivent même aux professeurs.

Le repos dominical—

Le projet de loi de M. Queen légalisant les excursions du dimanche reprend vie. Demeuré en panne l'an dernier, après la défaite de M. Norris, il semblait ne devoir pas être plus heureux cette année. Comme la très grande majorité des députés, y compris presque toute la droite, y est favorable, on a bien voulu le ressusciter. Il est violemment combattu par la Lord's Day Alliance.

La principal argument du président de la Lord's Day Alliance, venu de Toronto pour mener la lutte contre le projet de M. Queen, c'est qu'il est **ultra vires.** Telle ne semble pas l'opinion des avocats-députés. Cependant, pour tirer la question au clair, M. Craig soumettra le cas aux tribunaux manitobains. En attendant, la législature votera le projet Queen. Si les tribunaux le déclarent **intra vires,** le lieutenant gouverneur le sanctionnera et nous aurons des excursions le dimanche.

$1,800 ou $1,500—

Le débat sur l'adresse et d'autres débats incidents ont fourni à nos députés l'occasion de nous dire ce qu'ils pensent du projet de réduction d'indemnité sessionnelle soumis par le trésorier provincial.

M. Yakimischak, député d'Emerson, s'y oppose. M. Bernier ne trouve pas que la province lui paye trop cher les services qu'il lui rend. C'est aussi l'opinion de M. Dixon. Il s'était d'ailleurs expliqué sans ambages auprès de ses électeurs sur ce point. M. Norris favorise le projet Black, mais il l'amenderait dans le sens d'un relèvement du salaire du premier ministre. M. Spinks a renchérit sur M. Black. Non content de réduire l'indemnité sessionnelle de $1,800. à $1,500., il ferait subir la même opération à la chambre et réduirait à 40 le nombre des députés.

La Moderation League—

La motion Bernier a été défaite mais nous savons à quoi nous en tenir. Le débat a tiré la situation au clair et le gouvernement a promis aux anti-prohibitionnistes le referendum demandé. N'eut-été l'entêtement de M. Tanner et du groupe ouvrier, la motion Bernier n'aurait pas été mise au vote car son auteur la voulait abandonner.

Le projet de loi que le gouvernement proposera sera tout simplement celui contenu dans la requête de la Moderation League. Il devra être ratifié par le peuple. Le gouvernement avait d'abord songé à un referendum sur le principe même de la prohibition, quitte si l'électorat condamnait le régime actuel, à convoquer les chambres et à lui soumettre un projet de loi. Ceci semblait équivoque et louche et ne plaisait point aux anti-prohibitionnistes, car le parti des Fermiers-Unis, en tant que parti, est prohibitionniste. Le gouvernement a promis que l'électorat ne serait pas appelé appelé à voter à l'aveuglette. Le projet qu'on lui soumettra n'aura rien d'ambigu, de vague ou prêtant à une interprétation erronée.

Un point de vue assez intéressant, c'est celui formulé par M.M. Dixon et Bailey. Ils recommandent au gouvernement, si le régime actuel est condamné, de n'ouvrir des dépôts que dans les districts anti-prohibitionnistes et de ne vendre les liqueurs qu'au prix coûtant. La vente au prix coûtant rendrait la situation intenable aux boot-leggers.

Au Collège

L'IDEAL

Un sculpteur aborde un marbre de Carrare et l'attaque à grands coups de ciseau; mais que faut-il, pour qu'il surgisse de ce bloc informe, une splendide statue, à la forme humaine parfaite, aux traits vivants, à laquelle il ne manque plus que la parole? Il faut qu'une idée dirige l'artiste dans les vigoureuses entailles qu'il fait subir à la matière. Car, la prépondérance de l'idée est indispensable pour atteindre une réalisation.

Avant de bâtir, on fait un plan. La chaumière, la maison, le palais que l'on construira, on l'a, pierre à pierre élevé dans son rêve, on en a eu l'idée, et aucun homme sensé n'agit sans avoir l'idée de ce qu'il accomplira. D'où l'importance de l'idée, ou mieux de l'idéal dans notre conduite.

Mais qu'est-ce donc que l'idéal et quel est celui que doit poursuivre un étudiant au Collège?

L'idéal, c'est d'abord une vérité admise par la raison et ensuite choisie par la volonté. Hélas! malheureusement le nombre est grand de ceux qui croient poursuivre un idéal en se lançant tête baissée dans les jouissances et les plaisirs matériels! Ils n'ont qu'un but, c'est de jouir partout, en tout, et toujours, ils n'ont pas d'idéal. Pauvres désemparés, comme ils font pitié! En effet, le vice détrône l'idéal en celui qui s'y livre et consomme vite en lui la déchéance de la volonté.

L'idéal est de plus une vérité personnelle, vérité dont nous sommes imprégnés et que nous voulons réaliser. Mais ici encore, c'est une chose triste à constater; que de gens n'ont pas d'idées personnelles et manquent de cette boussole pour s'orienter! Perpétuels remorqués, ils cèdent dans la vie aux courants qui les entraînent ou aux hommes qui les captivent. Ils ne font pas leur vie, ils la subissent.

D'aucuns enfin tiennent l'idéal pour l'opposé du pratique, et ce mot leur rend à peu près le même son que chimère. Non certes, l'idéal n'est pas une chimère. C'est une vérité qui entre dans le domaine de notre vie. C'est ce quelque chose de noble, de sublime, qui fait vibrer nos coeurs, les rend méconnaissables et les transforme en une merveille d'énergie, de courage et de force.

C'est pourquoi cet idéal, qui doit être notre guide, ne doit pas être choisi à la légère. Il doit éclore du fond de nous-mêmes, être la fleur exquise de nos meilleures pensées, de nos meilleurs désirs. Tous nos souhaits, toutes nos amours, tout ce qui a jamais fait battre notre coeur, tout ce qui a jamais, d'un éclair soudain illuminé notre âme, tout cela s'est condensé, s'est incarné, a pris une forme imprécise d'abord et flottante, puis ferme, vivante, qui nous apparait et nous séduit irrésistiblement.

L'idéal, c'est ce je ne sais quoi d'inexprimable, de divin, qui persiste dans l'homme en dépit de sa chute et qui lui dit tout bas et sans cesse: "EXCELSIOR"; c'est la passion tournée vers le bien, le beau, le vrai; c'est l'amour le plus parfait d'un être fini pour l'Etre Infini; c'est l'idée réfléchie, acceptée du sacrifice en vue du bien d'autrui; c'est le désintéressement de l'âme qui se donne sans compter pour sauver ses frères en suivant de plus près Jésus-Christ; c'est le reflet; c'est ce qui rend heureuse la vieillesse, qui se penche sur la tombe; c'est enfin cette marque visible qui montre que:

"L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux."

Ainsi entendu, possible mais grandiose, ni follement chimérique, ni bourgeoisement pratique, soufflé par Dieu à nos âmes, l'idéal est pour nous tous une lumière indispensable.

Au jeune élève, il lui inspirera dès les premières années de son cours, le courage de bien apprendre les premiers rudiments des langues grecque et latine, pour jouir à la lecture des chefs-d'oeuvre incomparables des Homère, des Cicéron, des Platon, des Virgile, des Plutarque, des Démosthène et des Thucydide.

Et, comme la gloire de l'idéal, c'est précisément de porter l'effort toujours plus haut, il mettra aux coeurs des Humanistes, des Rhétoriciens et des Philosophes, la noble ambition de rendre parfaitement leurs pensées, de s'emparer des volontés, et de faire resplendir toujours davantage la vérité.

Tâche ardue, il est vrai, mais comment pourrait-on s'en étonner? "La science n'est-elle une victoire, l'intelligence une conquérante, l'étude un combat, et le travail son arme nécessaire?" D'ailleurs, pour un écolier, c'est le devoir tout simplement.

Faisons donc notre devoir. Rien n'est plus beau que le devoir, éclatant ou obscur, inaperçu ou célébré, qu'il mène au sacre ou au bûcher; le devoir est la seule voie triomphante, la seule voie idéale.

Ayons la passion du devoir. Méprisons tout ce qui n'est pas en conformité avec lui, et parce que le plus grand devoir aujourd'hui qui incombe à tout Canadien-Français dans l'Ouest c'est de veiller à la conversation de sa langue et de sa foi, défendons de toutes nos forces cette cause sacrée, et donnons à notre vie ce programme idéal renfermé dans ces deux mots:

PATRIOTES ET CATHOLIQUES TOUJOURS!

Hector ALLARD,
Philosophie, 1ère Année

PARLONS FRANCAIS

Je suis dans le "trouble" — Je suis dans l'embarras, dans la peine, j'ai des tracas, des ennuis, des soucis, cela me tracasse, m'embarrasse.

Je vous "sauverai" du "trouble" — Je vous tirerai d'embarras, je vous épargnerai ces désagréments, ces soucis.

Je vous "troublerai" pour du pain; Je vous "remercierai" pour le sucre — Veuillez me passer le pain, le sucre.

"Though" ça. — Supporte ça, endure, tiens bon.

Mon livre est "pareil comme" (such as) le tien. — Mon livre semblable à pareil à...

Cette maison a toutes les "accommodations" — a tout le logement, le confort, l'espace, toutes les commodités voulues.

[illegible] par "l'élévateur" — par l'ascenseur.

[illegible] mon "partner" et mon ami "personnel" — ...mon partenaire et mon [illegible]

Il a "mouvé" — Il a déménagé.

"Mouve" d'ici, 'claire" — Déguerpis, débarrasse-nous, va-t-en.

"Claire", 'cleaner" le "rond" — Nettoyer, déblayer la patinoire.

Le "boss" l'a "clairé" — Le bourgeois, le patron l'a congédié, lui a donné son congé, l'a renvoyé.

Je t'ai "bité", je te bite" — Je t'ai vaincu, je t'ai battu, je l'emporte.

Il a 'parti' une "grocerie" — Il a ouvert une épicerie.

Il tient "grocerie" — Il est épicier.

Il est "plâtreur" — Il est plâtrier.

La "business" est "slaque" — Les affaires dorment, sont dans le marasme.

Il a pris l'affaire "sous" considération — ...en considération.

EN RECREATION

AU GOURET

Hardi les gars, hardi! Harcelez la rondelle,
Pourfendez, cognez dur en combinant ainsi!
Mais l'entêté Charland ne l'entend pas ainsi,
Il la fait ricocher en garde-but fidèle.

Le rond de caoutchouc en glisse de plus belle,
Comme un lièvre traqué ne cherchant que merci,
Louvoyant les patins, rebondissant ici,
Il s'en va se heurter à la "bande" cruelle.

Puis il brusque l'équerre, et l'habile joueur
Suant, soufflant, retourne en place avec fureur,
Comme un aigle déçu, qui regagne son aire.

Don Quichottes Nouveaux, déployez votre ardeur,
Poursuivez en vrais preux, ce joujou de notre ère,
Maniez bien le gouret, cela donne du coeur!

Maurice BEAUDOUX,
Rhétorique.

AU PAYS DES AIEUX

Sous les auspices du Comité du Troisième Centenaire de la naissance de Mgr de Laval, premier évêque du Canada, un pèlerinage historique et religieux quittera Montréal, le 23 juin prochain, à bord du 'Marvale" de la Compagnie du Pacifique Canadien. Ce voyage a pour but principal la cérémonie d'inauguration d'un monument à Mgr de Laval dans l'église où il fut baptisé, à Montigny-sur-Avre, près de Paris, dans le diocèse de Chartres, l'apposition d'une plaque commémorative de son sacre dans l'église de Saint-Germain-des-Près à Paris, l'inauguration d'une plaque dans l'église paroissiale de Vauvert en Provence, rappelant le baptême du Marquis de Montcalm dans ce sanctuaire

Le séjour des voyageurs à Paris, coïncidera avec la célébration du IVe Congrès Eucharistque National de la France. Le parcours de l'itinéraire comprend la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre. Le retour à Montréal est fixé au 26 août.

La direction spirituelle du pèlerinage a été confié conjointement à M. l'Abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus de Montréal et à M. l'Abbé J.-Alfred Langlois, directeur du Grand Séminaire de Québec.

Pendant la traversée et au cours du voyage, M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur de l'Histoire de l'Art à l'Université de Montréal donnera des conférences artistiques et expliquera les musées et monuments.

On pourra se procurer le programme itinéraire, actuellement sous presse, en s'adressant aux organisateurs, MM. Thos Cook et Fils, 526 ouest, rue Sainte-Catherine à Montréal.

LES MECENES DE L'ACTION INTELLECTUELLE

Pour la troisième fois, de généreux Mécènes se sont empressés d'assurer à l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE leur encouragement et leur appui financier. Dix prix de $100. chacun récompenseront le mérite de nos jeunes littérateurs.

Voici les noms de ceux qui encouragent les essais de notre littérature:

PRIX DE LITTERATURE. — Versailles, Vidricaire, Boulais, Maison bancaire importante de Montréal.

PRIX DE NARRATION FRANCAISE. — M. Alfred Lambert, manufacturier et président de la Chambre de Commerce de Montréal.

PRIX DE POESIE. — Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les largesses de cette Société s'étendent à toutes les oeuvres patriotiques et nationales.

PRIX DE CRITIQUE LITTERAIRE ET DE CRITIQUE D'ART. — Société des Artisans canadiens-français. Cette souscription renouvelée prouve que la Société des Artisans s'intéresse au développement de la littérature canadienne-française.

PRIX DE LITTERATURE ET DE SCIENCES RELIGIEUSES. — M. René Labelle, P. S. S., supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

PRIX DE PHILOSOPHIE ET DE DROIT. — RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.

PRIX D'HISTOIRE ET DE POLITIQUE. — Sir Hormisdas Laporte, président de la Compagnie Laporte, Martin limitée.

PRIX DE SCIENCES SOCIALES. — Honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes.

PRIX D'ECONOMIE POLITIQUE. — M. René-T. Leclerc, banquier.

PRIX DE TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES. — M. Oscar Dufresne, manufacturier.

La soirée de couronnement des "Prix d'action intellectuelle" est fixée au jeudi 22 février La fièvre électorale sera calmée et les amis des lettres canadiennes ne manqueront pas de venir acclamer le nom des lauréats.

M. l'abbé Georges Courchesne, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, professeur à l'Université Laval de Québec, développera ce soir-là à la salle Saint-Sulpice, un sujet auquel les disputes littéraires présentes donnent une grande actualité.

En outre, un programme musical sera exécuté par Mlle Germaine Malépart prix d'Europe en 1917 et M. Armand Gauthier, basse.

LE CANADA MUSICAL

Les marchands de pianos, en Allemagne, sont sous le coup de la ruine imminente, nous dit "Le Canada Musical". Le gouvernement ayant établi des prix de vente qui favorisent l'exportation et qui forcent le manufacturier à négliger les détaillants du pays. Pendant ce temps, on a trouvé moyen d'organiser une troupe d'opéra allemand qui vient d'arriver à New-York pour quelques semaines. Elle a apporté tous ses décors, ses costumes, ses accessoires, tout cela fait en neuf pour la tournée. Le répertoire considérable nécessite des dépenses énormes puisque la troupe comprend environ 175 artistes, choristes, machinistes, menuisiers, électriciens, etc. La direction de l'Opéra de Chicago, a engagé pour la prochaine saison le ténor Fernan Ansseau qui fera sensation en Amérique. Le Canada Musical nous annonce de plus que le théâtre de Covet Garden, de Londres, après avoir été consacré à l'opéra pendant plus d'un siècle, est livré au burlesque et au cinéma. La revue montréalaise est en vente au prix de 15 sous le numéro. Abonnements: $3. Casier postal 1509, Montréal.

FAUX RECORD POUR LA TRAVERSEE DU PACIFIQUE

Les autorités de la Admiral-Oriental Line, dont les navires font le service entre les ports américains et ceux de l'Orient, ont eu une courte joie après avoir annoncé qu'un de leurs paquebots, le "S.S. President Grant", venait d'établir un nouveau record pour la traversée de l'océan Pacifique, en couvrant la distance qui sépare Yokohoma, Japon, de Victoria, Colombie-A., en 8 jours, 10 heures et 41 minutes. Mais comme en passant le 180ème méridien on oublia d'ajouter les 24 heures réglementaires au temps déjà écoulé depuis le départ du navire, il se trouve que le premier calcul était incorrect et aurait dû indiquer 9 jours, 10 heures et 41 minutes Conséquemment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

VIENT DE PARAITRE

L'Action française a cette originalité chez nous d'être une revue qui progresse constamment. Sa livraison de janvier nous arrive avec une toilette qui la change louablement et surtout avec un sommaire qui atteste à la fois le souci de la haute actualité et celui des bonnes et larges études. La page liminaire rappelle le dessein de l'enquête de cette année sur "Notre intégrité catholique." M. Antonio Perrault en fournit le premier article: "Notre influence extérieure par le catholicisme." Ce sont d'éloquentes considérations sur un thème assez neuf: le rôle que pourrait tenir dans le monde international et dans l'Eglise, un Canada français devenu un Etat catholique. M. Henri Dombrowski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal, nous donne, sur les "Poèmes de cendre et d'or" de Paul Morin quelques pages de critique très libre et en même temps fort intelligente et nous prouve, par le meilleur des exemples, que les deux choses peuvent encore aller ensemble. Pierre Dupont continue la publication de la correspondance de Flavien Dupont sur la question manitobaine; cette nouvelle série marque une progression d'intérêt, quelques lettres sont vraiment d'importants documents d'histoire. Sur "Les élections anglaises," M. Jean Désy, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, écrit un article de spécialiste de la politique étrangère. Ce sont des pages de vigoureuse analyse d'où se dégage la lente évolution qui paraît emporter l'Angleterre vers le suprême conflit social. C'était peut-être une question de savoir ce que pense la jeunesse de notre avenir politique. M. Jean Bruchési, étudiant en droit à l'Université de Montréal, et rédacteur en chef au "Quartier Latin," croyons-nous, a commencé de nous le dire. Ceux qui connaissent le poète des "Coups d'ailes," retrouveront ici le même talent, la même pensée fraîche et claire et nous apportant sur l'état d'esprit de notre jeunesse universitaire, des aperçus, en somme, fort consolants. Après cet article on lira encore "La Vie de l'Action française, de Jacques Brassier toujours vivante et pleine de choses; l'on s'arrêtera particulièrement à la rubrique: Nos publications et à une autre: L'appel de la race; Jacques Brassier y résume en peu de mots les dernières querelles et nous fournit sur une question de grammaire qu'a soulevée un critique québecquois, des renseignements plutôt piquants. L'Action française est une revue que ne manqueront pas de lire les gens intelligents. Depuis sept ans qu'elle existe, elle a fait chaque année un pas en avant. C'est le temps d'envoyer son abonnement (2.00) à la Ligue d'Action française, 369 rue Saint-Denis, Montréal.

LA PRIERE

— Notre Père qui êtes aux cieux..

La voix cristalline de l'enfant monta vers les cieux, s'amplifia, devint une supplication;

— Que votre nom soit sanctifié..

Là-haut.. dans le ciel d'azur, au-dessus des nuages sombres qui étendaient leur voile de nuit sur la terre endormie, le bon Dieu devait l'écouter. ému par cette enfant qui priait... confiante en sa toute-puissante protection, certaine d'être exaucée.

— Donnez-nous aujourd'hui..

Les mains jointes, à genoux devant son crucifix, la petite Madeleine priait. Elle en était sûre. un miracle se produirait, Dieu n'abandonne pas ses enfants. Et puis.. et puis, sa bonne Mère, la Sainte Vierge, l'entendrait aussi. Elle, qui est toute bonté, comprendrait sa douleur ,sa grande douleur.

Le bonheur qui était parti depuis si longtemps. depuis au moins quatre ans, reviendrait à la maison Sa maman ne serait plus triste, non... plus jamais. Ce que la lettre reçue quelques [illegible] après le départ de son papa pour la guerre avait fait mal à sa maman si douce, si bonne, si tendre, le bon Dieu et la Sainte Vierge l'effaceraient. Ils feraient revenir le bonheur et son cher petit papa qu'elle aimait tant et qui, un jour, était parti au loin, où l'on se battait. où l'on se tuait..

— Délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

L'enfant s'arrêta un instant et eut un gros soupir...

Ah! si son papa revenait, sa maman ne pleurerait plus.

Le sourire reviendrait sur ses lèvres.. Sa face si pâle se colorerait. Elle ne parlerait plus comme cela. si difficilement... si tristement.

Ah! la lettre.. la lettre.. Madeleine se souvenait.. vaguement.. Des mots qu'elle ne comprenait pas, mais qui devaient être terribles, bien terribles puisqu'ils avaient eu le don de faire pleurer sa maman, sa pauvre petite maman, qui, depuis ce jour-là, ne souriait plus qu'à elle, et avec quel air découragé... un pauvre sourire si triste... si triste! Elle avait vu sur cette feuille de papier qui avait apporté le deuil à la maison des phrases dont elle ne saisissait pas la signification. Et elle se rappelait, tristement.. sans savoir pourquoi... Elle était trop petite!

Et ces mots qu'elle était arrivée à déchiffrer. un par un, lettre par lettre, avec bien du mal, ces mots dansaient à présent une folle sarabande devant ses yeux!

— Disparu.. brave... devoir remercions... pour la patrie!

Le front plissé, la pensée tendue, elle essaya de comprendre, de savoir la signification de ces mots. Vains efforts! Elle était trop petite!..

Elle ne comprenait pas. Mais... puisque sa maman avait pleuré, elle aussi pleura...

Et dans son désespoir. son désespoir d'enfant, elle murmura une prière qu'elle disait depuis quatre ans, toujours avec la même ferveur:

— Oh! mon Dieu! vous qui êtes la bonté même et la consolation des affligés, secourez mon pauvre petit papa qui doit être bien malheureux!

Puis, le regard tourné vers le crucifix, elle recommença sa prière.

Cette fois elle s'adressa à la Sainte Vierge et la pria avec ardeur.

— Je vous salue, Marie.

Là-haut, la Mère de Dieu sourit et écouta, tendrement émue dans son coeur de mère, les paroles qui s'envolaient de la bouche de la petite et montaient au ciel, sur les ailes des jolis chérubins...

Sa prière terminé, Madeleine, rassérénée, se coucha.

Bientôt elle s'endormit.

Elle sentit à peine le tendre baiser qui lui posa sur le front sa maman qui se rendait dans sa chambre.

Madeleine rêva cette nuit-là..

La Sainte Vierge, portée par ses archanges, descendait dans sa chambre et la regardait. un doux sourire aux lèvres. puis la Mère de Dieu s'approcha, doucement, sans faire de bruit, et effleura son front d'un baiser, tandis qu'elle entendait une voix qui murmurait à son oreille:

— Sois tranquille, mon enfant, dors en paix. Mon divin Fils a entendu ta prière. Tu seras exaucée!

Puis la Vierge, lentement, remonta vers le paradis... tandis que sa main bénissait la douce enfant...

Or, trois mois plus tard, la guerre était terminée. Le flot envahisseur reculait en désordre, affolé et furieux tout à la fois de voir ses savantes machinations écroulées. ses rêves brisés, et criant grâce..

Les prisonniers et détenus civils revinrent au pays, maigres, décharnés, mais joyeux quand même et fiers de la victoire du drapeau...

— Hélas! murmurait la maman de Madeleine, hélas! mon pauvre Jean ne reviendra jamais, lui. C'est fini. bien fini!.. Si encore je savais où est son pauvre corps meurtri, peut-être déchiqueté. Mais, malheureusement, on ne sait pas où il est. Un jour il est parti à l'assaut, mais n'est plus revenu. On n'a rien retrouvé de lui. Quoi de plus terrible que l'incertitude? Disparu! Il doit être mort à présent. S'il eût été fait prisonnier, il m'aurait écrit. Mon Dieu! que je suis donc malheureuse!

En effet... depuis quatre ans qu'elle avait reçue la lettre lui apprenant la disparition de son mari, la malheureuse femme n'avait jamais reçu de nouvelles de celui-ci... Pendant quatre ans, elle avait attendu, espéré héroïquement. mais vainement... Et à présent que les prisonniers revenaient au foyer, la guerre finie.. de plus en plus elle se laissait aller à son immense chagrin.

C'était uniquement son amour pour sa fille, sa petite Madeleine qui l'avait soutenue jusque-là..

Mais à présent un grand désespoir la prenait la minant, la rongeant, creusant ses joues. Elle désespérait de tout.

Et avec un soupir infiniment douloureux, elle murmura:

— Mon Dieu: Reviendra-t-il?

A moins d'un miracle..

Or, ce fut ce miracle qui s'accomplit...

Son mari, le papa de Madeleine, n'était point mort. Il avait été fait prisonnier au début de la guerre. Envoyé dans un camp, un des terribles camps de représailles que les Allemands avaient construits pour parquer nos pauvres soldats. interdiction lui avait été faite de correspondre avec ses parents.

Pendant les quatre années des hostilités, il vécut un supplice continuel, journalier, mais ne désespérant pas, et avec la ferme conviction de rentrer un jour au pays, au foyer. La victoire de la France ne le surprit donc pas. Il espérait en Dieu et en la patrie.

Rapatrié en Suisse, il écrivit une carte à sa femme, sur laquelle il lui annonçait son retour. Mais la carte postale ne parvint pas à destination.

Ce soir-là, Madeleine était partie se coucher. Sa maman, plus pâle et plus triste que d'ordinaire, travaillait à quelque travail de couture. Par instants, son bras retombait... comme lassé du travail, un soupir, gonflait sa poitrine. Elle baissait la tête sous le poids des pensées qui l'agitaient. Puis, lentement.. comme à regret, elle reprenait sa couture...

Un coup de sonnette retentit, emplissant la nuit de son cri aigu. La maman de la petite, étonnée que quelqu'un sonnât à cette heure, se leva et ouvrit la porte.

Un soldat maigre et barbu se tenant devant elle.

Son coeur bondit... A la lueur creuse et incertaine d'un clair de lune blafard, il lui sembla reconnaître cette figure pâle.. Elle demanda. d'une voix que faisait trembler une soudaine émotion:

— Vous désirez, Monsieur?

Alors... elle faillit tomber évanouie, lorsqu'elle entendit le soldat lui répondre, en lui tendant les bras:

— C'est moi, Jacqueline. Tu ne me reconnais pas? C'est vrai, je suis rudement changé.

Le prisonnier, enfin revenu. pénétra jusque dans la chambre et demanda à voir sa petite. Jacqueline monta et réveilla l'enfant... doucement.. et lui dit le grand bonheur.

Madeleine, vite, sauta au bras de son lit blanc et courut embrasser son cher papa qu'elle n'avait pas revu depuis si longtemps.. si longtemps..

Et serrant dans ses bras ses parents enfin réunis. elle dit, avec un doux sourire:

— Je suis bien contente. Ah! oui. Mais c'est un peu à cause de moi que petit père est revenu. J'ai beaucoup.. beaucoup prié, et la Sainte Vierge me l'avait promis! Elle a fait le miracle que je lui demandais... tous les soirs.. depuis quatre ans.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

La récréation favorise le travail

"L'éducation doit tendre au développement complet et harmonieux des facultés intellectuelles et physiques et doit être envisagée surtout comme la sauvegarde de la santé et la condition du bonheur dont nous pouvons jouir en ce monde."

Ces lignes ont certainement été prises en considération par les éducateurs distingués de nos grands collèges car on y favorise les sports et on fait de grands pour donner de l'exercice en plein air, à nos garçons durant les heures de l'école.

Mais il est très peu question de cela pour nos filles et cependant elles suivent maintenant le même programme d'étude et la plupart d'elles seront appelées à gagner leur vie demain. Pourquoi n'ont-elles pas, elles aussi, entre les longues heures de classe de l'après-midi, une demi-heure d'exercice récréatif avec une dose d'air pur et de soleil?

Ces minutes-là ne seraient pas perdues car l'esprit repose, reprend le travail avec plus de vigueur. Un auteur sur l'éducation dit: qu'en grand nombre de maux qui assaillent la femme pourraient être aisément écartés par une vie plus sagement organisée, une pratique plus grande des sports et par une sévère application des principes d'hygiène. C'est raisonnable et on peut ajouter que l'expérience montre que pour réussir dans la vie, il faut avoir de la santé. Et une forte culture intellectuelle doit être doublée d'une forte culture physique.

Certes, l'instruction est absolument nécessaire de nos jours et il faut avoir un certain bagage de connaissances pour accomplir nos devoirs dans n'importe quelle sphère de la vie, mais à quoi servira toute cette science si nous n'avons pas la force de l'utiliser.

Nos jeunes filles ont donc besoin d'exercice mais d'un exercice attrayant plein de gaieté et de joie qui ventilera leurs poumons... et leurs cerveaux aussi. GAIETE ET JOIE! Tous les toniques possibles: iodure de fer, jus de viande etc., n'égaleront jamais ces deux stimulants qui sont comme des étincelles qui illuminent l'intelligence et qui donnent de la vigueur à la pensée.

Que l'on n'oublie pas qu'en fortifiant le corps, c'est le coeur et l'âme qu'on fortifie et nos jeunes filles ont besoin d'un contre-poids à leur occupation intellectuelle si l'on veut maintenir leur équilibre normal.

GERTRUDE.

L'AME REVELEE

Méditer de beaux vers, c'est apprendre son âme,
La strophe est un miroir fidèle où l'on se voit,
Dans les traits d'un visage ami, pareil à soi,
Avec la même angoisse aux yeux, la même flamme.

Ce que j'ai de secret, un verbe le proclame,
Ce que j'ai de confus, un mot l'éclaire en moi;
Et dans la vérité mon être s'aperçoit,
Cruel et lamentable, ou doux comme une femme.

Je suis là, par moi-même en face regardé,
D'espérance ou de crainte ou d'amour obsédé,
Libre de l'apparence imposée, — Oh! Misère!—

Vraiment tel que je suis intérieurement,
Triste, inquiet, rêveur, inconstant et sincère,
Mais esclave soumis d'une bouche qui ment!

Albert LOZEAU.

LE QUETEUX QUI JETAIT DES SORTS

Un soir, comme la brunante tombait, on vit, dans le rang du village de la Croix, Gribouille, le quêteux qui jetait des sorts...

Il marchait clopin-clopant, avec son gros bâton de chêne noueux, portant au bras un panier vide de raisin, plein d'oeufs. et recouvert d'un mouchoir rouge.

Son chapeau de vieux feutre brun lui descendait bas sur le front, et, dessous, ses petits yeux malins brillaient comme des colimaçons, après la pluie.

Les enfants de François-Louis, un habitant de par-là, qui jouaient sur le perron, se sauvèrent, et Gribouille entra dans la maison en donnant trois gros coups de poings dans la porte. Il vit que la femme était seule — l'homme était encore au champ — et prit sa grosse voix pour dire: "Bonjour, la dame, la charité pour un pauvre homme!" — "Assoyez-vous toujours. dit-elle, un peu craintive. Si vous voulez manger j'ai du bon lard salé et une fournée de pain qui achève. Mais pour de l'argent vous vous adonnez mal, j'en ai pas". Elle étendit la main sur la corniche de l'horloge, pour tâter quelque sou; il n'y en avait pas.

Le four flambait, et la bonne odeur du pain frais s'étendait partout. Elle pensa que le quêteux, ayant faim, s'adoucirait en voyant ces croutons roses, encore fumants Mais non. Il fronça les sourcils. — "C'est égal, la mère. commença-t-il d'une voix sèche, vous n'aurez pas de chance, c'te année. Ah! vous n'avez pas d'argent! Eh! ben, vous en aurez encore moins. Votre blé aura pas d'épis, vos vaches donneront pas de lait, vos enfants seront mangés par les poux et vos moutons auront pas de margoulette"

Mais la voix diminua, petit à petit. Et bientôt, on le vit disparaître, à la fourche des quatre chemins

On ne revit jamais dans le rang du Village de la Croix, Bribouille. le quêteux qui jetait des sorts.

Mais il faut vous dire que cette année-là le blé eut des épis, les vaches donnèrent du lait, les enfants ne furent pas mangés par les poux et chaque mouton eut sa margoulette.

Blanche LAMONTAGNE.

PENSEES

"Malheur à qui dans le calme de son coeur peut désirer mourir tant qu'il lui reste un sacrifice à faire des besoins à prévenir. des larmes à essuyer."

La raison n'est pas tout en lumière, sa partie la plus riche est obscure et cachée.

Celui qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde".



JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"

No. 12

— Je crois bien qu'elle est sûre! et bonne ménagère! Monsieur verra, si elle veut bien entrer à son service!

— Qu'elle vienne me parler demain matin.... Voici mon nom et mon adresse: M. de Lucel, 180, rue d'Assas.

— Je ferai la commission, Monsieur!

"Tout mon plan s'effondre si elle n'accepte pas, se disait-il en s'en allant. Mais elle acceptera... ne pas se remettre au travail serait bien malhabile de sa part!"

Dans la fin de l'après-midi, il arriva rue d'Assas avec deux malles contenant des livres et des effets.

— Je serai ici demain matin de bonne heure, dit-il à sa concierge à qui il donna un fort denier à Dieu. J'ai rendez-vous avec cette Mme Brion; si je ne m'arrange pas avec elle, vous me chercherez une autre personne.

Assez satisfait de sa journée, il la termina en allant flâner autour de la pharmacie.

Il vit M. Darrault qui causait avec un ami, et en profita pour entrer dans le magasin. Très décidé à questionner, et voulant en avoir le temps, il demanda différentes choses. Le pharmacien appela un commis et continua la conversation interrompue par Aubrun.

— C'est une triste affaire, dit l'ami de M. Darrault. Une jeune fille comme elle devenir criminelle!

— Ce n'est pas prouvé....

— Bah! mon cher, c'est clair! Elle était pauvre, fatiguée d'un travail auquel son éducation première ne l'avait pas habituée, et elle a perdu la tête en même temps que le courage.

— Elle n'a pas l'air d'une femme à perdre la tête, je vous assure! Ceux qui l'approchaient la défendent énergiquement.

C'est possible... mais les faits sont les faits.

— Vous parlez du vieillard assassiné dans cette rue, dit Aubrun. J'arrive de loin, et ne suis pas bien au courant, car les rapports de journaux se contredisent. Qu'y a-t-il de vrai pour la jeune fille?

— On n'en sait rien encore, répondit le pharmacien, mais on affirme que l'arrestation de Mlle Deplémont est imminente.

— Evidemment s'écria son ami. Je m'étonne qu'elle ne soit pas encore arrêtée. Il est tellement clair que c'est elle!

— Quand on la connaît, on ne trouve pas que ce soit clair, répliqua M. Darrault d'un ton chagrin.

— Vous la connaissez donc? demanda Aubrun.

— Sans doute! elle demeurait presque en face de moi. Je l'ai vue souvent; j'étais son pharmacien et celui de la victime. Il est difficile de la croire coupable, c'est l'avis de tout le monde dans la maison. Mme Brion en est malade de chagrin.

— Qu'est-ce que c'est que Mme Brion? Une parente de l'accusée?

— Oh! non... c'est l'ancienne femme de charge de M. de Chantepy. Elle aidait quelquefois Mmes Deplémont dans leur ménage et leur était très attachée. C'est une si brave femme! elle se consolera difficilement.

— Triste, triste affaire! répéta l'ami de M. Darrault en secouant la tête.

— Oui, reprit Aubrun d'un ton indifférent, les crimes se multiplient dans ce Paris. Mais les témoins à décharge sauveront sans doute cette jeune fille à laquelle vous vous intéressez.

Oui... je m'y intéresse vivement! répondit M. Darrault dont l'honnête figure était des plus sympathiques. En vérité j'y pense sans cesse; si elle est innocente, comme je le crois, c'est tellement affreux!

— N'est-elle pas aimée d'un grand médecin de Paris?

— Oui... le docteur Cébronne. Il se dit son fiancé, la proclame innocente, tient tête aux magistrats, dit-on, en un mot se conduit admirablement. Il n'y a pas de mots pour exprimer l'estime qu'il m'inspire.

— C'est vrai! appuya le visiteur. Un amour aussi désintéressé et dévoué est un bel exemple.

— Mais, reprit Aubrun, cette Mme Dion, Bion, non! Brion, que vous connaissez et employez, saura la défendre.

— Je n'emploie pas Sophie Brion, répondit le pharmacien, elle ne servait que M. de Chantepy. Une ou deux fois, comme j'étais dans un grand embarras, elle est venue mettre de l'ordre dans le magasin, mais c'était par pure complaisance, car je la connais beaucoup et depuis longtemps.

— Et elle défend Mlle Deplémont?

— Elle la défend... oui! c'est-à-dire elle soutient qu'elle n'est pas coupable, continua M. Darrault tout possédé de son sujet, malheureusement elle n'est pas un témoin à décharge, au contraire? Sa déposition, à son grand chagrin, était écrasante... Elle m'a dit à moi-même en pleurant: "Mais il fallait bien ne rien cacher... c'est une question de conscience..."

— Elle a raison... pauvre femme! Je comprends sa douleur, répondit Aubrun d'un ton dont l'ironie échappa à ses interlocuteurs.

— Voulez-vous que je vous envoie ces petits paquets, monsieur?

— Inutile! je rentre chez moi.

Il alla dîner et coucher dans un hôtel de la rue de Rennes, et passa la nuit, comme l'avait fait dernièrement M. des Jonchères, à creuser le mystère, à récapituler les événements, mais, au rebours de l'avocat, à suivre imaginairement une piste qui le conduisait, dans sa pensée, droit au but. Il employa ces heures sans sommeil à parachever son plan, à en prévoir les différentes étapes et à se bien pénétrer du rôle qu'il devait jouer.

"Si la piste est bonne, comme je le crois, j'esère marcher rondement. Mais il y a l'imprévu. Quant à la justice... bouh!.."

Il ignorait qu'une enquête avait précédé la sienne, seulement pour arriver à une conclusion diamétralement opposée.

M. Darrault, interrogé, n'avait-il point omis un détail qui allait devenir un point d'appui solide pour les soupçons d'un esprit prévenu comme celui d'Aubrun. Aux questions pressantes et minutieuses du juge d'instruction sur la possibilité d'un vol d'aconitine, le pharmacien avait répondu:

"Si un vol d'aconitine a été commis, ce n'est pas chez moi, c'est de toute impossibilité! Jamais la clef de l'armoire aux poisons ne reste à la serrure. Moi seul et un de mes aides pharmaciens surveillons l'armoire. Depuis que j'ai perdu cet aide, mort dernièrement. mes nouveaux aides étant très jeunes, je ne confie la clef à personne. Quant à Sophie Brion, que je connais depuis toujours, elle ne peut, en aucun cas, être suspectée.."

Ces réponses, concluantes et péremptoires confirmaient tous les rapports favorables à la femme de charge.

Aubrun entra dans son appartement avec une vive satisfaction. Pendant la nuit, il s'était monté la tête sur les résultats certains de son plan, et il se voyait déjà arrêtant les coupables et gagnant avec aisance vingt-cinq mille francs.

Il défit ses malles, qui contenaient des emplettes faites la veille au Bon Marché, mit sous clef quelques papiers et n'entendit pas sonner sans émotion.

Il laissa sonner une seconde fois, ouvrit la porte sans empressement et introduisit une femme d'aspect éminemment respectable et correct.

— Je suis Mme Brion que vous désiriez voir, monsieur.

— Ah! parfaitement.

Il la fit entrer dans un petit salon, se plaça à contre-jour et lui demanda s'il devait compter sur elle.

— On m'a dit que vous étiez souffrante, et que vous n'ac-



En Province

SAINT-MALO

Nous sommes heureux d'annoncer au public en général que MM. D. Pelletier et J. Beauchemin ont ouvert respectivement, l'un, une cordonnerie générale, et l'autre, une boutique de barbier.

A ces deux messieurs, nous souhaitons grand succès dans leur entreprise.

Nous constatons avec plaisir que Mme Jean Goulet se remet peu à peu d'une grosse maladie, souhaitons que ça va continuer.

Mlles Eva Marcotte et Hermine Malo nous ont quittés au comencement de janvier pour aller continuer leurs études commerciales; l'une chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg; l'autre chez les Soeurs de la Croix à St-Adolphe, Man.

Nous vous souhaitons bon succès dans vos études.

Mlles Geneviève Mouard et Marie Racette étaient de passage chez M. Jean Goulet ces jours derniers.

Mlle Rose Anna Malo nous est revenu de Letellier après un séjour de plus d'un mois chez son beau-frère.

PIERROT.

SOMERSET

Dimanche dernier, nous avons eu le bonheur d'entendre, M. l'abbé A. Sabourin, chancelier de l'archevêché de Saint-Boniface dans un sermon sur la langue française.

Nous sommes heureux de relater le retour parmi nous de notre curé M. l'abbé L. Messier, revenu mardi après un séjour, d'un mois à l'hôpital de Saint-Boniface où il était à suivre un traitement.

M. l'abbé, G. Poitras, notre bien-aimé vicaire, est actuellement à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MM. le Dr J. Rocan et Jean Froment étaient de passage à Winnipeg cette semaine.

Mmes Philias Boyer et Joe Rocan étaient à Notre Dame de Lourdes. jeudi, les hôtes de leur soeur Mme Frank Lesage.

SAINT-PIERRE

MARRIAGE—

Nous vous annonçons avec plaisir le mariage de Melle Amànda Carrière à M. Achille Lemay qui a eu lieu lundi l'heureux couple demeure à Kenora, Ont.

Melle Anne-Marie Péloquin nous est à préparer une messe pour Pâques y fait parti les Enfants de Marie et la société Saint Grégoire nous lui souhaitons aussi bon succès comme à la messe de minuit.

M. Auguste Vermette a pris un renard noir avec un barre blanche sur le dos.

M. Ovila et Leo Carrière sont partis pour les chantiers mais ils reviendront au bout de deux semaines.

M. Ovila Carrière a fait acquisition d'un gros garçon. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Carrière.

M. Georges Carrière qui s'est défait un genoux par accident est maintenant en pleine convalescence.

SAINT-ALPHONSE

Mardi soir, 6 février, nos jeunes gens, sous la direction de MM. Paul De l'Arbre et Triphon Depauw, ont donné un joli concert trilingue au profit de notre couvent. Le temps était assez favorable quoique la température un peu au froid.

Grâce au dévouement et au savoir-faire des deux directeurs, le résultat a été très satisfaisant puisque les jeunes gens ont pu remettre aux RR. Soeurs, la belle petite somme de $320.

Les dames de la paroisse, anciennes élèves du couvent, et autres ont donné un souper et un réveillon très substantiels sous la direction des Dames Alfred Choquette et Victor De Jaegher. Elles étaient aidées par plusieurs jeunes filles de la paroisse.

Les acteurs ont très bien rendu leur rôle et promettent certainement pour plus tard.

Les RR. Pères Antoine Chalumeau Joseph Picot, Boniface Diederick, Simon Nivon ont tenu à répondre à l'invitation et venir assister au concert. M. le curé de Mariapolis avait été appelé d'urgence en ville et a eu le regret de ne pouvoir y assister.

La machine à coudre a été gagnée par un paroissien de Notre Dame de Lourdes, le coussin par M. Amaye de Mariapolis et le service à barbe par un monsieur Langevin.

Bravo aux jeunes gens et à la prochaine fois.

Le 6 février dernier avait lieu dans notre paroisse une très intéressante séance donnée par les jeunes de la paroisse, au profit du couvent. A cette occasion, nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous les RR. Pères Antoine, curé de Lourdes, Picod, curé de St-Lupicin. Boniface, curé de Swan-Lake et Simon de St-Léon.

Plusieurs étaient venus des paroisses environnantes de sorte que l'auditoire était nombreux. Les quatre pièces que les jeunes ont joué avec tant d'habileté ont certainement été goûtées de tous, c'est-à-dire que nous avons au milieu de nous des talents qui se sont révélés cette fois et qu'il importe de cultiver. Ces jeunes gens ont fait honneur à la paroisse et nous espérons que nous saurons les retrouver encore quand il s'agira de servir une bonne cause comme celle de l'éducation par nos Religieuses. De plus ces agréables soirées ont pour bon effet d'unir les jeunes gens, de leur inculquer davantage l'esprit de vie paroissiale et de les intéresser à ses besoins sans compter qu'il font des heureux autour d'eux.

A la loterie qui a suivi les deux premières pièces, plusieurs objets de fantaisie ont été vendus. Là encore les paroissiens ont rivalisé en générosité de sorte qu'avec les billets d'entrée nos bonnes Soeurs ont pu recueillir un profit clair de $305.00. Aussi sont-elles bien reconnaissantes envers les dames de la paroisse, les jeunes filles et les jeunes garçons qui ont si vaillamment prêté leur concours pour préparer les goûters et organiser cette longue et si amusante séance.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la rafle, M. Pierre Dagier de Lourdes a gagné une belle machine à coudre, M. Emile Amaye de Mariapolis un coussin de soie, et M. Emile Langevin de Mariapolis aussi un beau rasoir.

Notre bon curé le Père Charles est parti depuis deux jours pour Grand Rapides Mich., afin de réparer sa santé, épuisée par les travaux de son ministère toujours si actif. Nous lui souhaitons un heureux et réconfortant voyage afin qu'il puisse revenir bientôt au milieu de ses paroissiens qu'il a toujours aimés et pour qui il s'est dépensé sans ménagement.

STE-ANNE DES CHENES

A l'occasion de la fête du Rév. Père les élèves du couvent de Ste-Anne des Chênes donneront une séance dramatique et musicale jeudi soir, le 22 février.

Le train "Rapide" quittant la gare de Winnipeg vers 7.30 heures, arrêtera, ce soir-là à Ste-Anne.

GRAVELBOURG

VENEZ VOUS RECREER—

Les Elèves du Collège joueront une intéressante séance récréative et musicale, à la salle Saint-Jean-Baptiste, dimanche le 25 février prochain, (et non pas le 18 février, comme annoncé précédemment). Les amateurs des soirées humoristiques et divertissantes éprouveront d'agréables et salutaires distractions. Le programme musical promet aussi d'être captivant et varié.

Bienvenue à tous nos amis; tous sont cordialement invités à venir se récréer et se distraire avec nous.

COSTUMES DE FANFARE—

Un heureux projet est à l'horizon. Nous exprimons l'espoir que les amis de notre oeuvre nous aideront à le réaliser entièrement Nous caressons le rêve de faire l'acquisition d'élégants et fashionables "Costumes de Fanfare" pour nos instrumentistes de la Société d'Art Musical du Collège.

Grâce à la prévenante générosité de notre Association Athlétique. nous sommes déjà en possession d'une partie du matériel pour la confection de ces uniformes. Ces costumes, couleur bleu-d'azur, avec garniture de nuance crème, et avec ornementations de boutons dorés, seront du meilleur goût et du meilleur effet. Sans être vraiment dispendieux, ces habits occasionneront néanmoins certains déboursés. En conséquence, toute bienveillante contribution d'argent de la part de nos bienfaiteurs et des amis de l'oeuvre sera accueillie avec la plus grande joie et la plus profond gratitude.

TABLEAU D'HONNEUR—

Liste des premiers de chaque classe, par ordre de mérite, pour le mois de janvier dernier:

3ème Forme. — 1er: Léo-Paul Sabourin; 2ème: Aimé Lizée.

2ème Forme. — 1er: Louis Le Bastard; 2ème: Godefroi Kuckartz.

Eléments Latins. — 1er: Paul Raby; 2ème: Albert Forcier.

4ème Préparatoire. — 1er: Fernand Painchaud; 2ème: Léo Isabelle.

3ème Préparatoire. — 1er: Lucien Ayotee; 2ème: Alexandre Dauphinais.

2ème Préparatoire. 1er Aristide Fournier; 2ème Victor Godin.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les jeunes de l'A. C. J. C. tout en s'efforçant de réaliser leur devise, "piété étude action", nous ont donné dimanche, le 4 février, une séance qui a remporté un franc succès La salle était comble de l'auditoire fut des plus sympathiques et des plus actifs. Ce témoignage fut d'un précieux encouragement pour nos débutants et il prouve que notre population a su apprécier chaleureusement non seulement les jeunes efforts des acteurs, mais aussi la musique, nouveau genre, qui a été goûtée et suivie avec une attention toute religieuse, car le silence le plus absolu régnait dans la salle. Bref, les acteurs se sont acquitté de leur tâche avec habileté et naturel, bien que plusieurs d'entre eux paraissaient sur la scène pour la première fois. Tous ceux qui ont assisté à cette séance n'ont pas regretté leur soirée et sont sortis contents. Mardi soir, notre troupe entière s'est rendue à Letellier pour répéter cette séance.

Voici le programme:

SOIREE offerte par les membres du CERCLE SAINT-DAVID de Saint-Jean-Baptiste à M. l'abbé DESROSIERS, curé, dimanche, le 4 février 1923.

1.—Ouverture — Piano — Melle Germaine Martel.

2.—Comédie en 1 Acte:

"UN BEAU-PERE PAS COMMODE"

Gustave .... Clovis St-Amant

Bricantin .... Hermas Asselin

3.—Piano et Mandoline — Melles Annette Plamondon, Germaine Martel, M. Jacques Bissonnette.

5.—Comédie en 1 Acte:

"LE BEAU-FRERE DE PAPA"

Dupotard .... Urgel Roy

Cyprien Patapon .. Edmond St-Amant

Lafriture ..... Georges Bissonnette

7.—Piano et Mandoline.

8.—Chanson — "Le Soupe aux Pois" — A. Larrieu.

CHOEUR

9.—Comédie en deux actes:

"UN GENDRE s. v. p." (1er Acte)

Patrouillard, rentier .. Flavien Tessier

De Beaubec, prétendant — Edmond Desautels.

Joseph, domestique de Patrouillard — Albert Desautels.

10.—Piano et Mandoline.

11.—Comédie:

"UN GENDRE s. v. p. (2ème acte)

13.—Un Mot de M. le Curé.

O CANADA!

ceptieriez peut-être pas de reprendre du travail?

— J'ai passé par de si grandes émotions, monsieur, que j'ai été malade en effet! Mais, d'une part, je suis mieux; ensuite j'ai besoin de gagner, et il faut bien que je prenne sur moi.

Elle parlait avec la correction presque l'élégance de certaines gens du peuple dont le choix d'expressions, à Paris, est parfois étonnant.

— Réponse courageuse! dit Aubrun avec onction. Mon ménage, d'ailleurs, ne sera pas compliqué.

— Monsieur passera l'été ici?

— Probablement... sauf un mois où je ferai une fugue au bord de la mer. J'ai à travailler beaucoup; des decherches à entreprendre dans les bibliothèques, et ce quartier tranquille me paraît favorable au travail. Alors c'est entendu! Je compte sur vous?

— Oui, monsieur, c'est entendu.

Il convint du prix, donna les explications nécessaires et lui demanda si elle se chargeait de mettre l'appartement en ordre le matin même.

— Oui, monsieur, très bien.

— Plus vite vous travaillerez, plus vite vous écarterez les idées noires, lui dit Aubrun avec [illegible].

— Monsieur a raison. Et puis le courage ne me manque pas; il m'en a fallu beaucoup dans ma vie.

— Combien de temps êtes-vous restée chez M. de Chantepy?

— Quatorze ans, monsieur!

— C'est la meilleure des références, répondit Aubrun sans accorder d'attention à l'émotion évidente de la femme de charge quand il avait prononcé le nom de son ancien maître. Si vous vous organisiez pour que je déjeune chez moi demain, j'en serais très satisfait. Voici cent francs, je vous laisse carte blanche pour les achats nécessaires.

— Tout sera prêt, monsieur, j'espère bien.

Aubrun passa plusieurs jours sans chercher à causer avec Sophie Brion. Il manifestait simplement sa grande satisfaction sur la façon dont il était servi, mais ne posait aucune question bien que la femme de charge eût essayé de parler avec son nouveau maître.

Le samedi, il lisait son journal tout en observant l'expression inquiète et préoccupée de Sophie.

— Ah! dit-il tout à coup, voici une nouvelle qui vous intéressera.

— Laquelle, monsieur?

— L'arrestation de l'assassin du pauvre M. de Chantepy. Mlle Deplémont, d'après ce journal qui annonce l'événement pour ce matin, doit être sous les verrous.

— J'ai entendu crier la nouvelle par un camelot, monsieur! J'en suis désolée, malade. Pour moi, elle n'est pas coupable!

— Pas coupable! Comment pouvez-vous en douter? Elle est prise, pour ainsi dire, la main sur le poison, et il y a des gens assez naïfs pour nier sa culpabilité!

— Mais monsieur sait bien qu'on ne l'a pas arrêtée tout de suite?

— La justice a bien fait en s'entourant de précautions, en ne mettant aucune précipitation, mais son opinion doit être faite depuis la première heure.

Il reprit son journal, non sans remarquer la pâleur de Sophie Brion dont la main tremblait en posant une cafetière auprès de lui.

Toutefois ces signes, pour un homme qui n'eût rien suspecté, prouvaient la sincérité des paroles de la femme de charge, quand elle s'écria d'un ton très ému:

— La pauvre jeune fille! moi qui l'ai tant connue! Elle est attachante, monsieur, je vous assure! et si courageuse dans une si triste position! travaillant toute la journée pour adoucir le sort de son père!

— Précisément! elle était excédée de ce travail forcé; et puis elle a su dissimuler un mauvais fonds. C'est un fait ni rare, ni bien extraordinaire, je vous assure!

— En vérité, monsieur! Pour moi, je conserve mon idée, et ne me consolerai jamais d'un tel chagrin.

— Vous avez bon coeur, mais il faut que justice se fasse. Irez-vous la voir dans la prison?

— La voir! s'écria-t-elle en reculant. Voir Mlle Deplémont en prison...

Elle se laissa tomber sur un siège, le visage décomposé par une émotion qui ressemblait à de la frayeur.

— Mais, ma pauvre Sophie, rien ne vous y oblige, dit Aubrun avec commisération. Et vous ferez bien d'éviter de nouvelles secousses, car vous ne me paraissez pas encore bien sûre de vos nerfs... Je comprends que, en dehors des sentiments que vous avez eus autrefois pour Mlle Deplémont, il vous répugne d'approcher une criminelle., car elle est coupable, croyez-le bien!

Si Sophie Brion avait trempé, indirectement ou non dans le crime, il la confirmait, en assurant que Gertrude était coupable, dans la conviction qu'elle-même était désormais à l'abri d'une poursuite.

Elle se domina assez vite et se leva en s'excusant.

— Que monsieur veuille bien m'excuser... C'est bien vrai que je ne suis pas encore forte.

— Comment en serait-il autrement? Il faut vous distraire de ces tristesses et prendre bravement votre parti de l'inévitable.

Un peu plus tard, elle revint elle-même sur le sujet.

— Monsieur dit qu'il faut être bien naïf pour croire innocente Mlle Deplémont. Mais qu'a-t-elle fait des valeurs qui ont été dérobées? Et qu'en aurait-elle fait si elle n'avait pas été découverte?

— Elle les a cachées en attendant... Elle ou sa mère les aurait négociées.

— Les négocier? C'eût été un grand danger, il me semble, monsieur?

— Oui, puisque les soupçons se sont portés sur elles et que leur nom est jeté à tous les vents. Mais pour moi, pour vous pour n'importe qui, la négociation de valeurs au porteur n'offre jamais aucun danger, précisément parce qu'elles ne sont pas nominatives. Or M. de Chantepy ne possédait que des valeurs au porteur, plus dix mille francs en espèces, paraît-il. Mlle Deplémont se décidera sans doute, un jour ou l'autre, à révéler l'endroit où elle a caché l'argent.

Il fut frappé de l'attention avec laquelle la femme de charge écoutait ses explications. Comme elle ne fit aucune objection, il vit clairement qu'il n'avait pas vainement compté sur son ignorance. Elle ne savait pas certainement que, soit par un agent de change, soit par la société financière à laquelle s'adressait habituellement M. de Chantepy, il était facile à la Justice de connaître les numéros des valeurs dérobées, et que ces numéros, confiés sous le sceau du secret aux différents centres financiers feraient immédiatement connaître le coupable s'il s'avisait de vouloir négocier les titres.

Aubrun se plongea dans la lecture et, pendant que ses yeux parcouraient les lignes sans les voir, il coordinait ses différentes impressions.

"Je mettrais ma main au feu que je suis sur une bonne piste... Que sait cette femme? Dans quelle mesure est-elle compromise? Malgré sa vive émotion de tout à l'heure, elle est bien maîtresse d'elle-même. Il faudra une surprise ou une maladresse pour qu'elle se livre. Je compte sur la maladresse et sur son besoin évident de parler. Dans peu de temps, je la questionnerai sur les difficultés de sa vie, car une manifestation d'intérêt réussit toujours. La clef pour entrer chez M. de Chantepy était chez le concierge, mais elle en avait une troisième, parbleu! Cependant c'est difficile à concilier avec les réponses de Mlle Deplémont au juge d'instruction, et avec la présence de la jeune fille chez son cousin vers dix heures..."

Les jours suivants, il avança à très petits pas, posant une question d'un ton indifférent, puis restant deux jours sans parler, ou tellement occupé au dehors qu'il voyait à peine la femme de charge.

Ce jeu lui réussit, et trois semaines après son installation, il avait gagné la confiance de Sophie Brion, d'autant qu'il se montrait maître très généreux, nullement familier et facile à servir.

Il était allé directement à son coeur en lui parlant de son fils, en compatissant aux difficultés qu'elle avait surmontées pour élever son unique enfant, la passion de sa vie. Il apprit ainsi que ce fils travaillait dans un magasin de rubans et de fleurs artificielles. Son espoir, disait-elle, était de le voir un jour, peut-être prochainement, possesseur du fonds de magasin.

(A suivre)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

DIVERS

POUR LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Brillante Soirée au Sacré-Coeur de Winnipeg.

Il y avait foule, hier soir, au Sacré-Coeur de Winnipeg. Le Cercle Littéraire et Dramatique de St-Boniface, sous la direction de M. A.-H. de Trémaudan, nous donnait une délicieuse soirée: un drame, "En Pleine Gloire", un acte, de Madeleine; deux comédies: "L'Eté de la St-Martin", un acte, de Ludovic Halévy et Henri Meilhac, et "Embrassons-nous Folleville", un acte de Labiche et Lafrance.

"En Pleine Gloire" nous reporte au temps de guerre. Un jeune lieutenant du 22ème, blessé en combattant pour la civilisation française, vient mourir chez le colonel Lenoir, un mutilé de 70. C'est un petit drame très émouvant et qui a su retenir l'attention de l'auditoire. Nous n'avons pas à insister sur le mérite des acteurs Melle Hermine Paradis, MM. Rodolphe Ouimet, A.-H. de Trémaudan, Claude Dubuc et Roland Levêque. L'auditoire les a si chaleureusement applaudis qu'ils durent revenir saluer.

"L'Eté de la St-Martin" a été rondement enlevée par les acteurs. C'est l'histoire d'un neveu qui refuse l'épouse choisie par son oncle et donne sa main à la fille d'un tapissier. Comment reconquérir les bonnes grâces de l'oncle. Avec la complicité de la dame de service, qui veut bien consentir à ce que l'épouse du neveu passe pour sa nièce, celle-ci s'installe chez l'oncle. Elle ne tarde pas à le conquérir. Vainement tente-t-elle de réconcilier l'oncle avec le neveu. Devant l'inflexibilité de l'oncle, elle fait annoncer son départ. L'oncle s'en désole et, pour garder chez sa nièce inconnue, lui propose de l'épouser. Finalement tout se découvre et s'arrange. Neveu et nièce demeurent chez l'oncle qui continue à se la couler douce entre ses deux amours.

Pareille intrigue ne pouvait que prêter à beaucoup de situations drôles. Songez de plus que l'interprétation en avait été confiée à Mme A. Toupin, Melle E. Senez, MM. Maurice Goulet, J.-C. D'Auteuil et Roland Levesque. C'est tout dire.

Ce fut délicieux "L'Eté de la St-Martin". Avec "En Pleine Gloire", c'aurait été suffisant. Cependant le "Cercle Dramatique et Littéraire" a tenu à nous combler il ne le pouvait mieux faire qu'en nous donnant "Embrassons-nous Folleville".

Nous voilà transportés au temps de Louis XV. M. le marquis de Manicamp (J. C. D'Auteuil) a une très jolie fille, Berthe (Mme Marie Swan). Il la veut marier au chevalier de Folleville (Maurice Goulet). Mais le chevalier n'aime pas les brunes, bien à tort, et voudrait épouser une blonde. Le marquis de Manicamp le presse, presse Berthe; il se remue tant que le chevalier de Folleville devra épouser Berthe. Survient le vicomte de Chatenay, giflé par Berthe en dansant un menuet. Ce vicomte est vif et sensé et ne tarde pas à demander la main de Berthe. Le marquis refuse on s'injurie, on croise le fer Berthe est enlevée et reconduite chez elle par sa marraine. Le prince de Conti protecteur de Manicamp, s'interpose en faveur du vicomte de Chatenay. Le marquis n'a qu'à rendre les armes. Berthe épouse enfin Chatenay et Folleville, embrassé une dernière fois par Manicamp, épousera sa blonde cousine.

Mais tout ceci ne vous dit pas avec quel brio les acteurs interprétèrent Labiche. Ce fut tout simplement charmant. Ce que nous avons ri et du meilleur rire.

Venez les entendre, dimanche soir prochain, au Collège de St-Boniface. Vous ne le regretterez pas.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier, c'était la 5ème partie de la 2ème série de cartes du jeudi. Les résultats sont les suivants:

DAMES. — Prix de cartes, $2.00, gagné par Melle Hélène Lafrenière, 16 parties sur 24.

HOMMES. — Prix de cartes, $2.00, gagné par M. Z. Berriault, 17 parties sur 24. M. Berriault a détaillé avec M. A. Hupé.

Le 1er prix de rafle a été gagné par M. R. McDermot, qui a détaillé avec Mlle O. Lalonde et Geo. L'Evêque.

Le 2ème prix de rafle fut remporté par M. Ulric Phaneuf.

Melle Léonide Faucher est revenue en tête de la série du jeudi avec un record de 88 parties sur 120 parties jouées.

Du bord des Messieurs, M. Arthur Lévêque est encore en tête avec un record de 74 parties sur 120 parties jouées.

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Résultats de la 5ème partie de la 2ème série du dimanche:

DAMES. — Prix de cartes, $2.00, gagné par Mme E. Normandeau, 18 sur 24.

HOMMES. — Prix de cartes, $2.00, gagné par M. Arthur Renaud, 17 sur 24. M. Renaud a détaillé avec MM. Louis Lespérance et Henri Vien.

Mme Eugène Lachance reste en tête de la série du dimanche avec 71 parties sur 120 jouées. Du côté des hommes, M. D. Racette tient encore la tête de cette même série du dimanche avec un record de 75 parties sur 120 parties jouées.

Jeudi prochain, 6ème partie de la série du jeudi et dimanche prochain 6ème partie de la série du dimanche.

Georges L'EVEQUE.
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.

SYMPATHIES

Les membres du Cercle Provencher de l'A. C. J. C. du Collège de Saint-Boniface réunis en séance le 3 février 1923, et ayant appris la mort de M. Gédéon Lemay, frère de Charles-Auguste Lemay, leur camarade, sont vivement touchés, et lui expriment ainsi qu'à Mme Gédéon Lemay, et aux parents, leurs sincères sympathies.

Il est aussi proposé et secondé que copie de cette résolution soit envoyée à "La Liberté" pour être publiée.

Le Cercle Provencher de l'A. C. J. C.

TOUT LE MONDE EN PARLE

La chorale de la Cathédrale de St-Boniface est à préparer un concert sacré qui aura lieu au commencement de mars prochain.

Le choeur se compose de 75 voix mixtes. Selon toute apparence ce concert sera ce qu'il y a en de mieux jusqu'à présent à St-Boniface.

D'abord la musique est tirée de différentes oeuvres comme la Rédemption de Gounod, Athalie de Mendelssohn etc... tous des auteurs assez bien familiers avec la population de St-Boniface. Ensuite les voix sont plus développées et beaucoup plus flexibles que par le passé, grâce à la diligence du maître de chapelle qui donne gratuitement à chaque répétition, une bonne leçon de chant et de diction.

En somme nous sommes presque certains qu'après ce concert-là ce sera le "déluge".

Continuons donc d'en parler.

DOREMI.

L. D. C. F.

Ne perdez pas l'occasion de venir vous récréer avec les jeunes filles de la Ligue de Langue Française à une partie de cartes qui aura lieu le 25 courant dans la salle du Collège. Non seulement passerez-vous une agréable soirée, mais vous vous en retournerez le coeur joyeux d'avoir rempli un devoir qui incombe à tout citoyen qui a à coeur la reconstruction du Collège.

1er PRIX DES MESSIEURS: Statue Jeanne D'Arc, don de Mme Pélissier, Winnipeg.

1er PRIX DES DAMES: Magnifique boîte de papier à lettre, don de "La Librairie Keroack."

2ème PRIX: Lampe électrique.

RAFLES: Couverture de voyage, don de M. Desrochers; service à dépécer, don de M. J.-B. Poitras.

Les objets ci-dessous mentionnés ont été raflés à notre dernière partie de cartes: Manteau de fourrure, don de M. C.-A. Lanthier, gagné par Mlle Annette Desautels.

Une tonne de charbon, don de M. Toupin par René Couture.

Une corde de bois, don de Acme Sash & Door par M. A. Normandeau.

AU CERCLE LA VERENDRYE DE L'A. C. J. C.

Notre aumônier, le Rév. Père Longpré, S. J. nous a donné une lecture spirituelle bien à propos à notre réunion dimanche dernier.

Il a choisi comme sujet notre devise bien connue: "Etude, Piété, Action".

La piété surtout semble faiblir depuis le Nouvel An, nous a-t-il dit. Aux derniers exercices de la Communion mensuelle, il y en avait bien peu de présents, 4, 6, 8 et c'était tout!

A la Communion mensuelle du mois de janvier, l'on peut comprendre: Plusieurs faisaient la garde dans nos édifices religieux et après avoir veillé toute la nuit, il était bien naturel qu'ils trouvent un peu de repos. Mais, à cette réunion-ci? Y a-t-il des excuses? Ceux qui sont venus sont justement ceux qui travaillent le plus, ceux qui devraient être le plus fatigués!

Allons camarades! Réveillons-nous! Souvenez-vous qu'Etude et Action commencent par la Piété!

Venons nous réchauffer dans ces exercices de dévotion en commun!

Alors nous pourrons faire de l'Etude! Alors nous pourrons faire de l'Action! Alors nous serons de vrais membres de l'A. C. J. C.!

LES AFFAIRES MUNICIPALES

RAPPORT DE M. HEATH COMMISSAIRE ENQUETEUR SUR LES CAUSES DE L'INCENDIE DU COLLEGE DES JESUITES

M. Charles Heath, commissaire enquêteur désigné pour déterminer les causes qui ont pu produire le terrible incendie qui, le 25 novembre dernier, au matin, a détruit le Collège des Jésuites de Saint-Boniface, vient de déposer son rapport.

M. Heath attribue tout bonnement ce sinistre, à l'insistante exclusion de tout autre facteur, à un bout de cigare ou de cigarette jeté dans les cabinets. Il reproche aux directeurs du Collège leur manque d'exercices de sauvetage pour le feu, leur négligence et le peu de soins qu'ils ont apporté, dans la construction de leur établissement pour se protéger contre l'incendie. Il mentionne aussi une absence complète de surveillance de nuit et passe en revue de la toiture au rez-de-chaussée, de prétendues défectuosités dans l'éclairage, dans le chauffage, dans le système téléphonique et dans les escaliers. Il n'oublie même pas de signaler un retard mis à donner l'alarme aux pompiers.

M. Heath s'en prend également à la ville de Saint-Boniface pour avoir des conduites d'eau trop étroites et lui rappelle son manque d'équipement qui l'oblige parfois, à recourir aux pompiers de Winnipeg. Il n'épargne personne, pas même l'ingénieur qui, d'après lui et contrairement aux témoignages déjà donnés par M. Meindl, aurait dû se rendre lui-même à l'aqueduc, en présence d'un pareil feu, pour ordonner d'imprimer à l'eau une plus forte pression. Quant au bruit de vitres cassées et à la détonnation qui s'en est suivie, M. Heath les attribue, en toute crédulité, à un accumulement de fumée productif de gas explosibles.

M. Heath, enfin, toujours à l'exclusion d'un facteur étranger qui pourrait être l'oeuvre d'une main criminelle, termine son rapport par une série de recommandations, excellentes en théorie, mais qui en pratique exigeraient le budget d'une ville de 500,000 habitants.

De sorte que, tout en lui reconnaissant la judicieuse délicatesse d'avoir su rendre hommage à l'héroïsme déployé pendant l'incendie par les Rév. Pères Mongeau, Beaulac, Déchêne et Gervais pour sauver la vie des enfants confiés à leur garde, ainsi que ses félicitations adressées aux pompiers, dans l'accomplissement de leur devoir, le rapport de M. Heath est un véritable réquisitoire à l'adresse des directeurs du Collège de Saint-Boniface, de la ville et de son ingénieur, M. Meindl, dont M. Heath a trop vite oublié la communication qu'il a faite à la presse, d'un compte-rendu fait pourtant par des autorités compétentes, sur l'incendie de l'Université de Montréal et au terme duquel il a été démontré, malgré des efforts surhumains accomplis par 275 pompiers, 14 pompes déversant dans les flammes plus de 10,000 gallons d'eau à la minute, 29 voitures à boyaux, 22 voitures à échelles, une machine de 150 à 300 livres de pression et le concours de tout ce qu'il est possible de faire pour sauver un immeuble de l'incendie; cette Université fut complètement détruite. Le bâtiment solidement construit en briques et en fer, était, à tous les étages, pourvu d'appareils à incendie, avec prises d'eau, jets, boyaux et autres instruments de secours parmi lesquels, 17 tubes d'extinction d'une capacité, chacun, de plus de deux gallons.

Loin de nous la pensée de vouloir nous ériger en censeur, mais nous estimons qu'il n'est pas exagéré de dire que les esprits les plus éclairés, les hommes les mieux intentionnés sont parfois exposés à commettre des erreurs regrettables. Le Rév. Père Lacouture, du reste, l'a dit avant nous et démontré d'une façon assez édifiante pour que nous nous permettions de donner notre humble avis.

Inutile de nous étendre sur le rapport soumis au Gouvernement Provincial au sujet de l'incendie de l'Ecole Provencher puisque M. Heath a dépensé l'énorme somme d'imagination au point de soutenir exactement la même thèse: celle du cigarre ou de la cigarette, bien entendu, avec exclusion absolue, encore, de tout facteur étranger.

Tant de crédulité nous porte instinctivement à préconiser, pour arrêter ces sinistres, un moyen déjà employé avec succès dans des circonstances presque analogues; celui de préposer à la garde de chacune de nos institutions, deux ou trois solides gaillards armés de gourdins avec, à la ceinture, un bon revolver d'ordonnance.

FIN DU PROCES DUSSAULT — CONDAMNATION A SIX ANS DE PENITENCIER

Ce procès dont nous avons donné le compte-rendu à peu près exact des premiers débats, s'est terminé vendredi dernier au moment où on s'y attendait le moins, c'est-à-dire très brusquement quand M. Andrews, l'avocat de l'inculpé, renonça, à entendre William Gray le dernier témoin de la Couronne.

Quand les débats, dans cette affaire, reprirent leur cours, la semaine dernière, tout portait à croire, cependant, que les dépositions des témoins occuperaient encore quelques séances. Le Procureur Général en avait une quantité en réserve et on ne connaissait pas le nombre de ceux de la défense. De sorte que ce fut une surprise générale quand le Président, M. le Juge Mathers, annonça que l'instruction judicieuse était terminée.

Le réquisitoire de M. John Allen et la plaidoirie de M. A.-J. Andrews occupèrent à peu près toute la matinée; après quoi M. le Juge Mathers, président des Assises, remis la cause de Dussault entre les mains de Jury.

Joseph, Camille Dussault reconnu coupable par les jurés, après une heure de délibération, a été condamnée à six ans de pénitencier. Il a déclaré, avant son incarcération, qu'il ne fallait pas rechercher d'autres coupables que lui, au Bureau des Finances de la Ville de Saint-Boniface, lui seul était responsable.

Les charges relevées contre Dussault étaient lourdes car outre celles concernant ses détournements au préjudice de la Ville, il était accusé aussi de destruction de livres de Comptabilité et de faux en écritures pour obtenir le paiement de chèques non autorisés. Dans son réquisitoire, M. Allen Procureur Général fit remarquer, ce qui pouvait servir de circonstances atténuantes à Dussault, toute l'imperfection du système de Comptabilité dans le Bureau des Finances de la Ville et dit qu'il lui avait paru inconcevable qu'une pareille somme ait pu être détournée sans qu'on s'en soit aperçu.

Ce procès, depuis celui des instigateurs de la grève de 1919, a été le plus long à entendre et à être jugé au Palais de Justice de Winnipeg. Il a duré onze jours.

CHEZ LES AUTRES

UNE BONNE LEÇON—

Il y a quelques jours, nous signalions dans une note, l'imprudence d'un fonctionnaire de Toronto, demandant au Consul espagnol, qui avait écrit en français, de rédiger sa lettre en anglais. — Le "Droit", d'Ottawa fait les réflexions suivantes, à ce sujet:

Le ministre des Douanes vient de donner une bonne leçon à un des fonctionnaires supérieurs des Douanes de Toronto. Celui-ci, un M. Robert Ferguson, ayant reçu une lettre française du consul espagnol de Montréal, qui demandait des renseignements, renvoya la lettre avec l'indication suivante: PLEASE WRITE IN ENGLISH NEXT TIME"; Prière d'écrire en anglais la prochaine fois".

Le consul espagnol s'est plaint; une enquête a été faite et M. Ferguson a été suspendu de ses fonctions pour avoir été "impertinent envers le représentant d'une nation amie".

Ces faits sont rapportés par le "Journal de ce matin qui résume l'histoire trouve moyen de dénaturer les faits et de faire du jaunisme en mettant comme titre, en gros caractères: "HIS LACK OF FRENCH COUNTS AS A CRIME". "Son ignorance du français est considérée comme un crime".

La nouvelle ne justifie aucunement ce titre, puisque M. Ferguson n'a pas été puni parce qu'il ignorait le français, mais parce qu'il a voulu imposer son ignorance à un de ses clients, qui, en l'occasion, se trouvait être un représentant étranger.

Le devoir de M. Ferguson était d'accepter la lettre du conseil sans regimber, et de lui répondre courtoisement en français, comme c'est le devoir de tout fonctionnaire de répondre en français aux lettres rédigées dans cette langue, que ce fonctionnaire soit à Toronto, à Québec ou à Vancouver.

M. Ferguson est l'employé du gouvernement canadien. Un gouvernement doit pouvoir écrire à ses clients dans leur langue, et à plus forte raison quand la langue employée est le français. Celle-ci est la langue diplomatique et celle que l'usage permet de substituer à toute autre dans les relations commerciales.

A cette considération générale s'ajoute une raison d'ordre national qui condamne la morgue ignorante de M. Ferguson. Au Canada, le français est langue officielle à l'égal de l'anglais; de là découle le devoir pour tout fonctionnaire de savoir les deux langues.

Mais malheureusement, ce n'est pas ce qui existe dans la réalité. Seuls les fonctionnaires canadiens-français et ils sont la minorité, connaissent les deux langues. Au moins les unilingues, devraient-ils constater humblement leur ignorance au lieu de s'y complaire et de s'en glorifier.

Les journaux anglais essaient d'exagérer l'importance de la punition infligée au coupable. Rappelons-nous que M. Ferguson n'a pas été congédié, qu'il a été simplement suspendu de ses fonctions; et qu'il peut être réinstallé au bout de quelques semaines.

Supposons un instant que le consul américain ou un marchand de Toronto écrivent aux douanes de Québec en anglais et qu'un fonctionnaire canadien-français renvoie la lettre en priant ses clients d'écrire en français à l'avenir; on se doute de la commotion qu'un pareil acte produira dans le pays. Les journaux anglais n'auraient pas assez d'épithètes pour qualifier ce manque de loyauté et crieraient à la domination française. En fin de compte, le malheureux fonctionnaire serait lui aussi, suspendu, sinon congédié.

Ce qui serait erreur à Québec, ne peut être vérité à Toronto; et les langues officielles, à Toronto comme à Québec, sont le français et l'anglais. M. le ministre des Douanes a bien fait de le rappeler à M. Robert Ferguson. Seuls de telles leçons apprendront à certains unilingues que le Canada est bilingue.

Charles GAUTHIER.

LE CARNAVAL

CARNAVAL SUR LA GLACE A SAINT-BONIFACE — LE COUP D'ETAT DE LA REINE

Au temps de la monarchie héréditaire, quand un souverain venait à mourir, l'héritier présomptif de la couronne prenait immédiatement sa place et l'on criait: Le roi est mort, Vive le Roi! De nos jours où les Etats se sont démocratisés et où la couronne est souvent remplacée par le bonnet phrygien, les descendants de nos anciens monarques ne peuvent plus ressaisir les rênes du gouvernement par un coup d'Etat ou la création d'une nouvelle dynastie. C'est ainsi que la ville de Saint-Boniface, si attachée, pourtant, aux principes de la démocratie, en a établi une: celle du Roi Vive la Joie, pour favoriser le coup d'Etat de Melle Henriette Colin proclamée Reine du premier Carnaval institué à Saint-Boniface, depuis sa fondation.

Elles étaient six prétendantes au trône, toutes charmantes et jolies, et courtoises, dans leur compétition, au point de se donner, entre elle, des réceptions intimes et pleines d'entrain, pour pronostiquer ensemble sur l'élection du peuple et leur chance de succès. Nous rappelons, avec leurs noms et qualités, les suffrages obtenus par ces jeunes et séduisantes conspiratrices.

Melle Henriette Collin, présentée par les employés de la Ville; 920,850 — Reine.

Melle Hélène Van Belleghem, cercle du Cardinal Baseball: 781,900 — 1ère princesse.

Melle Ida Wolfe, candidate de la paroisse Ste-Croix: 564,400 — 2ème princesse.

Melle Alberta Bernier de l'Union Canadienne: 516,450.

Melle Em. Senez du Cercle des Voyageurs: 312,700.

Melle Hermine Paradis du Cercle du Tennis S. B.: 75,950.

Inutile d'ajouter que lorsqu'on conspire et quand sans frayeur on peut se dire conspirateur, l'avènement au trône d'une compétiteur ami, au lieu de produire en vous de l'agitation et du trouble, vous réjouit plutôt le coeur. Aussi, le choix de la reine Henriette Collin a-t-il été accueilli par toutes ses amies et la population de Saint-Boniface, non seulement avec calme et sans protestations, mais avec enthousiasme et plaisir. A regretter seulement que son règne ait été si éphémère et que nous soyons revenus sitôt à notre ancienne Constitution.

Quoi qu'il en soit, le couronnement de la Reine Henriette Collin a été le point de départ et la cause pour la ville de Saint-Boniface, de fêtes si somptueuses, si bien organisées et si bien réussies, que nous en conserverons longtemps le souvenir. On n'oubliera pas que, sous l'ingénieuse inspiration de M. A.-K. Primeau et celle du Comité de Récréation tout entier, notre Cité pourtant si continentale, a pris l'humeur vagabonde au point de dire adieux aux lois de l'étiquette en jetant son bonnet par-dessus les toits pour abandonner les bords de la Rivière Rouge, pendant presque une semaine, afin d'aller, transportée par les fées, villégiaturer, sur l'Adriatique, à côté de Venise la Jolie.

Là, pendant huit jours, non pas en gondoles mais sur un parquet glissant, tout fut bals, musique et fêtes, au milieu des chants, des cris et des rires et de tous les amusements que la joie peut inspirer. Les jeunes et les vieux, auréolés, dans ces nuits de délices, par une large guirlande de lampes vénitiennes, aux nuances variées, où se reflétaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, se croisaient et se mêlaient sur la glace en décrivant des courbes savantes, avec, quelquefois des desseins malicieux.

Tout ce monde joyeux et plein d'entrain s'agitait aux accents mélodieux de la Fanfare de La Vérendrye qui, par l'exécution de ses morceaux les plus entraînants et les mieux choisis, contribua, pour une large part, au succès des fêtes du couronnement de la Reine. Cette société, nous le constatons avec plaisir, par les rapides progrès que lui imprime l'entraînante baguette de son directeur, M. Jos. Vermender, occupera bientôt une première place parmi les Harmonies de Winnipeg et du Manitoba.

Ces multiples attractions furent inaugurées par son Honneur le Maire, le Docteur A.-N. Laurendeau et le Conseil Municipal, sous les auspices de MM. l'échevin Taylor, président du Comité de Récréation de la Ville; l'échevin Théobald Hébert, vice-président; l'ingénieur A.-K. Primeau, secrétaire et créateur du Carnaval; P. Taillefer, trésorier et H. Deschambault; C. Fournier; A. Prendergast; E. Lemay, Commissaires. Et, si l'on veut repasser, dans sa mémoire le récent souvenir des différents tableaux du Carnaval en partant du couronnement de la Reine suivie des princesses, passant par les gladiateurs "Te morituri salutant", les cavaliers de l'Apocalypse, les voyageurs dans la lune et les étoiles, continuant par la Bataille Royale, les courses en patins et en raquette pour arriver au saut du Baril et à la grande masquarade, le plus sceptique des mortels est obligé de convenir que tous ces spectacles allégoriques, jeux folâtres, feux d'artifice, illuminations et Fanfare ont constitué pour nous une fête dépassant de cent coudées toutes celles qui ont été données à Saint-Boniface, depuis sa fondation jusqu'au février de l'an d'allégresse 1923.

En réitérant nos félicitations au Comité de Récréation de la Ville, nous le prions de vouloir bien nous en donner quelquefois de semblables.

REMERCIEMENTS

Mme Gédéon Lemay remercie cordialement les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver par la mort de son mari, M. Gédéon Lemay.

Au College: Dimanche prochain, grande soirée dramatique. Un drame et deux comédies. Ce fut un grand succès au Sacré-Coeur, hier soir.

Revue du monde catholique

L'ENCYCLIQUE UBI ARCANO DEI. — Pour la première fois, S. S. Pie XI a parlé à la chrétienté; il le fait en termes émouvants et propres à frapper non seulement les fidèles, mais tous les êtres pensants et souffrants. Jamais dit le "Gaulois", paroles de concorde et de paix ne sont tombées dans une telle atmosphère de discorde et de haine Le Pape nous montre les nations dressées les unes contre les autres, toutes les classes de la société en guerre. Sombre tableau dont l'exactitude n'est que trop évidente! Le coeur du Pasteur saigne devant un tel état de choses; et il rappelle son troupeau au sentiment de la dignité personnelle et aux vertus de miséricorde et de charité, aux idées d'ordre et de discipline qui seules permettent aux hommes de vivre en paix"

"Les socialistes, les communistes, tous ces gens, continue la même journal, qui sont à la fois des pacifistes et des matérialistes, des amis passionnés de la paix et les contempleurs de toute règle, de toute contrainte, de toute hiérarchie, se trouvent en contradiction flagrante avec eux-mêmes. Pour établir le paradis sur la terre, ils croient qu'il suffit d'abolir toute discipline, d'abattre toute autorité; et, ce faisant, ils déchainent, au contraire, sur l'univers toutes les calamités de la guerre, toutes atrocités qui ensanglantent les profondeurs des forêts équatoriales.

"L'Encyclique dénonce leur erreur et toutes les illusions où la philosophie matérialiste du dernier siècle nous a entraînés. Nous voulons tous la paix; apprenons de la bouche du Saint-Père que nous ne la trouverons que dans l'acceptation d'une autorité suprême et d'une discipline supérieure."

Un autre journaliste, M. Maurice Pernot, note ses impressions en ces termes: "Le monde catholique recueillera avec piété et l'univers entier avec respect, les paroles nobles et graves que Pie XI vient d'adresser aux évêques. Le sentiment qui les inspire, l'émotion qui s'en dégage, les leçons qu'elle contiennent sont bien propres à retenir l'attention des peuples et des gouvernements. en un moment où, l'attente impatiente d'une paix, que tant d'efforts n'ont pas encore réussi à établir, risque de se muer en découragement et en colère.

"A l'impuissance des hommes, cruellement soulignée par les tentatives stériles et les convulsions dangereuses de ces quatre dernières années, le Pape oppose la toute puissance de Dieu l'efficacité d'une règle morale et sociale que consacre, avec l'expérience des siècles, l'adhésion toujours plus nombreuse des nations civilisées. PAx CHRISTI IN REGNO CHRISTI, telle est la devise que Pie XI a choisie. tel est le programme qu'il s'est fixé et qu'il a la ferme volonté d'accomplir."

Puisse la grande voix qui vient si opportunément de rappeler aux peuples meurtris les sources de la vraie paix. désarmer les haines et rétablir, enfin, la tranquillité de l'ordre!

L'INSTITUT PONTIFICAL ORIENTAL. — L'Institut pontifical oriental inaugurait il y a quelques semaines, sa nouvelle installation dans le même immeuble que l'Institut biblique, place della Pilota, avec 24 élèves. Leur nombre a grossi depuis lors, on y voit maintenant, trois Italiens, un Américain, un Belge, un Bulgare, un Canadien. cinq Croates, Slovènes et Bosniens, deux français, deux Maronites, trois Polonais, deux Russes, un Espagnol, un Allemand, un Albanais, un Suisse, un Hollandais, un Syrien. Cette énumération est significative: elle comprend 17 nations. L'Orient et l'Occident y sont représentés.

"Nous désirons, avait écrit S. S. Pie XI, au T. R. P. Ledockowsky, dans la lettre où il confiait au Général de la Compagnie de Jésus le mandat de pourvoir à l'Institut oriental. Nous désirons que le programme d'études de cet Athénée soit si bien conçu et si parfaitement agencé que tous les hommes d'études, quelle que soit leur nationalité, y trouvent toutes les facilités pour approfondir scientifiquement les sciences qui concernent l'Orient"

L'Institut pontifical oriental continue la tâche assignée par Benoit XV et précisée par Pie XI: développer connaissance mutuelle, qui préparera entre Orientaux et Occidentaux la sous l'action de l'Esprit Saint, dans le respect et la charité, le rapprochement définitif des âmes par la formation d'hommes à la fois compétents et apostoliques. Les conditions actuelles de l'Orient et du monde entier imposent de graves devoirs à l'Eglise, en même temps qu'elles lui ouvrent de vastes horizons. Il faudra plus que jamais aux docteurs ès sciences ecclésiastiques orientales, une vraie compétence scientifique et psychologique, afin de pouvoir ensuite former parmi les Slaves et les autres Orientaux de savants et saints prêtres, et aussi publier des études et des ouvrages dont le mérite s'impose à l'attention sympathique des non-catholiques eux-mêmes.

FRANCE—

LE CENTENAIRE DE PASTEUR.— A l'occasion du centenaire du grand savant chrétien, le cardinal archevêque de Paris, dans une lettre adressée à ses diocésains, fait ressortir sa grande foi: "Dans le concert d'hommages rendus à Pasteur en ce centenaire de sa naissance; notre devoir est de faire entendre la voix de l'Eglise, fière de le compter parmi ses fidèles. Ce grand savant fut, en effet, un grand chrétien Toujours il garda intact le Credo appris en son enfance; et jusqu'au bout il pratiqua sans ostentation et sans crainte les devoirs que lui imposaient ses croyances. Sa vie toute entière fut une apologie de nos croyances et la démonstration la plus éclatante de l'accord toujours possible de la science et de la foi.

"Dans l'intimité de la famille. comme dans les plus solennelles circonstances, Pasteur témoignait de son attachement à l'Evangile. Les études scientifiques le rapprochaient sans cesse de Dieu en l'initiant toujours davantage aux mystères de l'infini. "Quand on a bien étudié, disait-il, on revient à la foi du paysan breton Si j'avais plus étudié encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne". "La foi, pour Pasteur, était un flambeau", disait de lui Joseph Bertrand, secrétaire de l'Académie des sciences. Elle lui dictait son attitude en face des mystères qui hantent toutes les intelligences humaines, celles-là surtout dont l'intuition est plus puissante. En face des grands problèmes (du commencement et de la fin des choses) proclamait-il le 2 mars 1875 devant la Faculté de Médecine, il n'y a que deux états possibles pour l'esprit: la foi à une solution donnée par une révélation directe. et le tourment de l'âme s'exprimant par un silence absolu, ou, ce qui revient au même, par l'aveu de l'impuissance de rien pénétrer à fond.

Pasteur avait préféré la foi simple et confiante.

Jusque dans sa tombe, entouré d'hommages et de prières, le grand savant a gardé l'attitude du chrétien fidèle Ayant reçu en pleine connaissance les secours de la religion, il entra en agonie tenant en sa main un petit crucifix d'ivoire qu'il baisa plusieurs fois avec respect. Ce crucifix est resté entre ses mains glacées comme un symbole et une espérance.

A. C. J. F. ET RETRAITES FERMEES, — A la dernière réunion à la Haye des représentants des Associations de Jeunesse catholique d'une vingtaine de pays, la question des retraites fermées donna lieu à un échange de statistiques qui montre l'heureux développement pris par cette bienfaisante institution dans un grand nombre de pays, on apprit ainsi qu'il existe, en Hollande, 11 maisons de retraite et qu'environ 16,000 personnes y passent chaque années quelques jours dans la prière et le recueillement. Il y en a 64 en Allemagne, 70 en Italie, où vont s'enfermer 144,000 retraitants. En Europe, on a compté en 1921, 40,000 retraitants.

Ces chiffres sont généraux et doivent s'entendre de l'ensemble des personnes qui font la retraite fermée: jeunes gens, jeunes filles ou gens d'âge mûr. Les délégués de l'Association catholique de la Jeunesse française se bornèrent à donner la statistique des retraites et des retraitants de leurs seuls membres. Elle est imposante et édifiante.

En 1921, il y a eu, dans les groupes de l'A. C. J. F., 184 retraites fermées. auxquelles ont participé 4,149 jeunes gens, à savoir: 1,137 étudiants, 860 employés, 362 ouvriers, 1,790 paysans. A ces retraites fermées il faut ajouter, pour la même année 1921: 177 retraites ouvertes, ayant groupé 5,153 retraitants; 448 étudiants, 1,113 retraites ouvertes, ayant groupé 5,153 retraitants; 448 étudiants, 1,113 employés, 1,224 ouvriers. 2,328 paysans, et 82 récollections, de plus courte durée, auxquelles ont pris part 7,216 retraitants: 516 étudiants, 1,020 employés, 1026 ouvriers, 4,654 paysans.

La statistique de 1922. arrêtée au 15 juin compte un ensemble de 10,500 retraitants. Bref, durant les deux années de 1921 et 1922, il s'est donné, dans les groupes de l'A. C. J. F. presque 2,000 retraites et plus de 40,000 jeunes gens en ont bénéficié.

De tels chiffres supposent une vie chrétienne sérieuse et sans cesse entretenue par les démarches de piété et la réception des sacrements. Ils font voir la richesse morale de ce milieu privilégié, où la culture de l'âme passe vraiment, comme il se doit avant tout le reste.

POLOGNE—

ETUDIANTS CATHOLIQUES EN POLOGNE. — Au cours de l'année écoulée un groupe d'étudiants catholiques de Paris se rendaient en Pologne, pour une mission d'étude et afin de nouer des relations plus fraternelles avec leurs confrères de ce pays.

M. J. Liouville, membre du Cercle d'études supérieur de la réunion d'Eylau. à Paris, a communiqué à la presse catholique les impressions qu'il a remportées de ce voyage.

Voulant tout ensemble étudier l'âme polonaise et faire connaître à la Pologne l'âme française ils avaient préparé tout un programme de conférences qu'ils ont pu faire applaudir par de vastes et chaleureux auditoires au premier rang desquels figuraient les autorités religieuses et civiles. Les impressions de M. Liouville sont rassurantes et nous confirment dans l'opinion que malgré ses divisions politiques, la Pologne reste une nation profondément catholique.

"Peut-être, écrit M. Liouville, au cours de nos entretiens, en exposant à nos amis les Polonais ce qu'il y a de beau et de généreux dans l'âme française, avons-nous contribué à augmenter l'admiration qu'ils professent à l'égard de notre chère patrie, mais ce qui est bien certain, c'est qu'au contact de l'âme polonaise, nous avons mieux senti où prenait racine notre affection innée pour elle.

"Avant de l'avoir vue de près, nous l'aimions pour tout ce qu'elle a souffert, nous l'aimions parce qu'à toutes les époques de notre histoire, son coeur a vibré à l'unisson du nôtre. Nous l'aimons maintenant plus encore à cause des foules que nous avons vues, emplissant ses églises, à cause de l'accueil chaleureux et plein de délicatesse que nous avons partout reçu comme représentants de la jeunesse française catholique.

"La Pologne, nous est apparue foncièrement religieuse. Elle nous est apparue aussi ardemment patriote. Son patriotisme a grandi spontanément, et malgré les divergences de formes nées d'une trop longue séparation des trois tronçons, russe, autrichien et allemand, un Etat unifié comparable en tous points à nos Etats occidentaux.

"Nous avons été véritablement émerveillé par le récit des actes d'héroisme qui en 1918. avant qu'une armée ait pu être formée, ont marqué les premiers jours de l'indépendance nationale. A Lnow en particulier, ce sont nos camarades, les étudiants polonais, qui prirent les armes pour défendre la ville contre les Ukrainiens. Nombre d'entre eux — et il y en a de quatorze ans — reposent ensemble aujourd'hui dans le cimetière de la ville. Nous avons été les saluer dans leur sommeil; et en déposant une palme sur la tombe de ces jeunes braves, nous pensions qu'une nation dont les fils, avant même d'avoir atteint l'âge viril, étaient capables de tels actes d'héroïsme peut envisager avec sérénité un avenir qui sera sans nul doute, digne de son glorieux passé."

J. F.

L'Allemagne peut payer

"L'Allemagne est capable de payer et elle doit payer". C'est en ces mots que l'occupation française de la Ruhr a été défendue par le sénateurs C.-P. Beaubien dans un discours qu'il a fait au Canadian Club.

"Pendant quatre ans la France a été ridiculisé par ses débiteurs allemands. Son peuple a souffert de la faim pendant que la nation allemande s'enrichissait et que les capitaliste allemands plaçaient leurs magots dans des banques étrangères, afin de les soustraire aux nécessités des réparations. La France a maintenant mis la main sur l'entrepôt de l'Allemagne, non dans un désir de conquête mais simplement pour obliger le gouvernement allemand à lui payer ce qu'il lui doit. Durant la guerre, les Allemands ont envahi la France en disant au peuple français: "Travaille ou meurs de faim". Maintenant, la face des choses est changée et c'est la France qui dit au peuple de la Ruhr: "Travaille ou meurs de faim."

Le sénateur Beaubien a passé en revue les événements qui ont préparé la situation actuelle dans la Ruhr et a décrit la situation dans laquelle il a trouvé la France dans sa dernière visite. Il a décrit les conditions des régions dévastées par l'armée allemande durant la guerre. 85 pour cent les industries y sont mortes et la moitié de la population entre âges le 21 à 40 ans a quitté ces régions. Pour ces dommages immenses, l'Allemagne a promis des réparations et n'a encore payé que les dépenses d'occupation. Chaque sou demandé par la France est un sou qui lui est dû, l'Allemagne n'ayant encore donné en retour à la France que de l'insolence et de l'arrogance.

Parlant des conditions de l'Allemagne. le sénateur Beaubien a fait remarquer que les Allemands étaient taxés pour une somme équivalente à une livre sterling par année, alors que la taxe était de 20 livres en Angleterre. On évalue à 22,000,000,000 marks en or la somme que les capitalistes allemands ont investi dans les banques étrangères. L'an dernier le gouvernement de Berlin a dépensé 16,000,000,000 de marks sur les chemins de fer et 42,000,000,000 sur les canaux. En 1913, les employés du gouvernement en Allemagne étaient au nombre de 18,200 alors qu'en 1922 on en comptait 3,800,000. Ces chiffres démontrent bien, a dit le sénateur Beaubien, combien frauduleuse est la politique de résistance allemande contre les demandes de la France qui réclame la part qui lui est due de tout cet argent que le gouvernement de Berlin dépense sans compter sur les travaux publics et dont les surplus sont placés dans des banques étrangères à l'abri de tout réclamation. La France devait donc envisager la banqueroute ou agir de la façon dont elle a agi.

Quant à ce qui regarde l'occupation de la Ruhr, le sénateur Beaubien a assuré que le principe avait des précédents dans l'histoire. Le 21 mars 1921, les Alliés ont envoyé à l'Allemagne un ultimatum à l'effet que la région du Rhin serait envahie si le gouvernement allemand ne donnait pas satisfaction sur la question des réparations. L'Allemagne a échappé à l'invasion en se soumettant alors aux conditions posées par les Alliés. La France était alors supportée par l'opinion publique entière, tant dans ce pays qu'en Angleterre.

M. Beaubien a aussi fait remarquer que la Ruhr était la contrée la plus riche du monde. Il n'y a pas de contrée au monde, sauf la Pensylvanie, qui contienne autant de mines de charbons, alors que 45 p.c. des aciers et du fer de l'Europe sont trouvés dans la Ruhr aussi. En décrétant l'invasion de la Ruhr, le gouvernement français n'avait pas en but la conquête de l'Allemagne, mais voulait seulement prendre garantie du paiement des réparations.

"Bismarck a-t-il usé de douceur lorsqu'il a envahi la France en 1870?" a demandé M. Beaubien. "Loin de là il a ordonné au peuple français de se soumettre, sinon les gens seraient fusillés et leur maisons rasées."

"La France gagnera cette dernière guerre," a déclaré en finissant le sénateur Beaubien, "parce qu'elle est animée de l'esprit que conduit à la victoire."

EN TOURNEE DANS L'OUEST CANADIEN

M. F.-H. Anson, président de l'Abitibi Power and Paper Co, l'une des fabriques de papier les plus considérables du continent américain, était de passage à Vancouver ces jours derniers. en compagnie d'un groupe d'officiers du Pacifique Canadien en tournée d'inspection du réseau, dont MM. Grant Hall et D.-C. Coleman, tous deux vice-présidents de la grande organisation de transport.

M. Anson, qui fut autrefois activement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver ,devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique "La dernière fois que je vins ici, dit-il. Il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on n'y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance".

Les usines de l'Abitibi Power and Paper Co., qui se trouvent à Iroquois Falls, fournissent du papier à presque tous les grands journaux du Canada et des Etats-Unis. Le capital investi dans cette organisation est de quelque $30,000,000 tandis que le chiffre annuel d'affaires de la compagnie varie entre $15,000,000 et $18,000,000.

UN BEAU DIVIDENDE

La Universal Life Assurance & Annuity Co. a adressé, le 1 janvier, son premier dividende à ses actionnaires. On connait le système de cette compagnie: une prime de $5.00 par années pendant vingt ans ce qui, au bout des vingt ans, donne droit à une annuité jusqu'au décès de l'assuré. Les assurés de la première année (1902) ont reçu mercredi dernier comme première annuité la somme de $95.60 par police; come chaque police ne leur a coûté que $100.00 ($5.00 par 20) il se trouve que la première annuité rembourse à elle seule à peu près le montant versé. L'annuité pourra évidemment varier, mais elle sera toujours très rémunératrice. Ceux qui, il y a vingt ans, ont assuré leurs jeunes enfants, voient aujourd'hui quel fructueux placement ils ont fait. Nous connaissons des familles qui recevront chaque année plusieurs centaines de piastres de la Universal Life.

Cette compagnie, on s'en souvient. a été fondée il y a vingt ans surtout par du capital canadien-français; feu l'honorable sénateur Bernier en fut le premier président et M. J.-B. Côté le premier gérant. L'initiateur de la compagnie fut M. Adrien C. Potvin. M. Potvin avait fait une étude spéciale de ce système d'annuité tel que pratiqué dans d'autres pays.

Voilà une entreprise qui a réussi au-delà de toute espérance; elle mérite d'tre encouragée; un homme qui assurerait libéralement ses enfants dans cette compagnie pendant qu'ils sont jeunes, leur assurerait sûrement un magnifique revenu plus tard et qui durerait toute leur vie.

ATTRACTION ORIGINALE AU CARNAVAL DE BANFF

Pour la première fois dans l'histoire des carnavals canadiens, une course de cent milles qui mettra en lice plusieurs attelages de chiens esquimaux. aura lieu à la vue des spectateurs sur toute la longueur de son parcours. Cette grande course, au cours de laquelle sept des meilleurs attelages de chiens de l'Ouest et du Nord se disputeront le championnat du monde, sera la principale attraction du carnaval de Banff, qui sera tenu dans la coquette station balnéaire des montagnes Rocheuses, du 24 février courant au 5 mars prochain.

Les attelages suivront dans cette course une longue piste triangulaire tracée spécialement pour la circonstance sur le lac Minnewanka, aux environs de Banff. C'est un endroit idéal pour un tournoi de cette nature. Une somme de $5,000 a été généreusement souscrite pour défrayer les dépenses occasionnées par la course, et de cette somme, $1,000 seront donnés au vainqueur, tandis que d'autres montants substantiels seront aussi accordés aux trois autres premiers arrivants.

Le comité du carnaval. sous l'active direction de M. Jim Brewster, sportsman bien connu, met actuellement la dernière main à l'organisation de ce festival d'hiver qui ne manquera pas d'attirer une foule de visiteurs à Banff.

AVIS AUX FRANCAIS

Les jeunes Français nés en 1903, ainsi que les omis des classes antérieures, sont invités à se mettre immédiatement en rapport avec le CONSULAT GENERAL DE FRANCE, à Montréal, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1923.

Ils devront produire un extrait d'acte de naissance à l'appui de leur demande d'inscription.

Il est rappelé que les jeunes gens nés à l'étranger d'un père français ainsi que les créoles des colonies françaises doivent s'inscrire comme les jeunes gens nés en France.

PAR ORDRE

L'AGENT CONSULAIRE DE FRANCE

J.-H. Bourgouin.

FRANCE

Le commerce extérieur Allemand

Quand on cherche à déterminer la capacité de paiement de l'Allemagne, ou qu'on étudie les moyens de stabiliser le mark, une question se pose immédiatement: l'Allemagne retire-t-elle de son travail des bénéfices suffisants pour qu'une partie puisse être affectée aux réparations? Achète-t-elle à l'étranger, au contraire, plus qu'elle ne lui vend? Son bilan commercial est-il actif, ou passif? Et dans ce cas, quel est le montant approximatif du déficit?

S'il fallait s'en tenir aux documents officiels allemands, la réponse serait très nette: le bilan commercial du Reich se solderait par un déficit formidable.

L'office statistique d'Empire vient de publier des statistiques douanières, concernant les neuf premiers mois de 1922. Pour la première fois, les valeurs des exportations et des importations ont été établies en marks-or, à la demande du Comité des Garanties. Il ressort des chiffres fournis par l'office, que les importations de janvier à octobre ont atteint 4 milliards 543 millions de marks-or, et les exportations 2 milliards 925 millions seulement. Ce déficit dépasserait donc 1,618 millions de marks-or et avoisinerait 1,860 millions de marks-or pour les dix premiers mois de la même année.

Ces chiffres sont bien faits pour étonner. L'Allemagne continue à travailler à plein et inonde le monde de ses produits. Sur tout le territoire du Reich la proportion des chômeurs n'a jamais dépassé pendant les trois premiers trimestres de l'année un pour cent de l'effectif total des travailleurs inscrits aux caisses d'assurance. Ce pays dont l'activité économique demeure intense et dont l'organisation industrielle est orientée tout entière vers l'exportation, aurait donc déboursé, en neuf mois, une somme équivalente à 6 milliards et demi de francs-papier, soit trois fois plus que la France elle-même, pour couvrir le déficit de son seul bilan commercial.

Que faut-il penser des évaluations officielles? Une première observation s'impose. Pendant les huit premiers mois de l'année, la valeur des importations et des exportations a été calculée en marks-papier. Or, les statistiques établies, pour la période janvier-août, faisaient apparaître un déficit total d'environ 18 milliards de marks-papier, soit approximativement 150 millions de marks-or. Comment se fait-il que ce chiffre se soit trouvé subitement décuplé, du jour où les Allemands ont adopté un nouveau mode de calcul de leur commerce extérieur?

Il serait extraordinaire que la différence entre les deux évaluations, fut imputable au déficit du commerce extérieur allemand pendant le seul mois de septembre. De fait, d'après les statistiques officielles les plus récentes, le déficit commercial pendant le dernier mois a atteint 112 millions de marks-or.

Remarquons, en outre, que les évaluations établies par des économistes allemands, disposant de sources d'informations sérieuses, diffèrent singulièrement de celle auxquelles parviennent les services du Reich. C'est ainsi que la revue "Wurtschaft und Statistik", calculant en marks-or le bilan commercial allemand pour les mois de juillet et d'août, estimait à 209,5 et à 136 millions de marks-or respectivement l'excédent des importations sur les exportations, pour ces deux mois. Si l'on se reporte aux statistiques officielles, on constate que le déficit commercial est évalué à 361 millions de marks-or en juillet, et à 303 millions en août. De telles différences, allant presque du simple au double, sont vraiment bien surprenantes.

Les chiffres officiels allemands suggèrent d'autres observations encore: si le déficit commercial avait vraiment atteint 1,618 millions de marks-or pendant les neuf premiers mois de 1922, l'Allemagne aurait dû vendre une quantité fantastique de marks-papier, 300 milliards au bas mot, (la presque totalité des billets de banque qui circulaient dans le Reich pendant les six premiers mois de l'année), pour se procurer les devises nécessaires au paiement de ses importations — d'autant plus qu'une grande partie des devises constituant la contre-partie des exportations allemandes restent à l'étranger. Or, depuis l'armistice, il n'est guère sorti d'Allemagne plus de 130 à 150 milliards de marks-papier, et sur ce chiffre, les achats spéculatifs de marks comptent pour une part importante.

Il semble bien enfin que, dans le calcul des exportations, les Allemands ne tiennent pas compte des taxes à l'exportation, taxes dont le montant est souvent considérable, et qui sont finalement payées en devises, par l'acheteur étranger, à l'Etat allemand. Ils négligent ainsi délibérément, un élément essentiel de la valeur des objets exportés. S'ils faisaient figurer le produit de ces taxes dans leur estimation de la valeur des objets exportés, le déficit apparent de la balance commerciale se trouverait sans doute sérieusement réduit.

Voilà quelques-unes des multiples corrections qu'appelleraient les chiffres officiels allemands, qui sont manifestement tendancieux et ne méritent aucune confiance.

Les experts et les banquiers neutres réunis à Berlin par le gouvernement allemand les ont jugés d'ailleurs tout à fait suspects, après examen approfondi. Et ces médecins du mark, auxquels le chancelier allemand demandait une consultation sur les moyens de stabiliser la monnaie allemande, ont pu déclarer, dans leurs rapports, que le déficit commercial allemand, ne saurait constituer un obstacle insurmontable ni à la stabilisation du mark, ni à l'exécution par l'Allemagne de certains de ses engagements.

Ce déficit paraît réel. Il est difficile de le chiffrer car la chute du mark fausse tous les calculs et rend malaisée toute évaluation précise.

Des observations présentées ci-dessus, il ressort en tout cas, que le passif commercial allemand est largement inférieur au chiffre avancé par l'office de statistique du Reich, dont les méthodes de calcul ordinaires semblent surtout destinées à prouver que le commerce extérieur allemand est fortément déficitaire, et à fournir d'arguments les hommes d'Etat qui plaident l'impossibilité pour l'Allemagne de payer les réparations qu'on exige d'elle.

J. L.

Belle générosité

Depuis quelques mois le Collège de Lévis a ouvert une souscription destinée à couvrir les dépenses d'agrandissement de son immeuble.

De temps à autre "L'Action Catholique" cite les noms de contributeurs inscrits pour la somme de mille piastres. La semaine dernière, l'Hon. Juge Belleau et ses trois fils ont donné mille piastres chacun. On ne peut dire plus éloquemment l'importance attachée à l'enseignement supérieur.

Il est réconfortant de voir comme dans la Province de Québec les idées prennent de l'ampleur sur les questions d'intérêt général. Des sacrifices considérables ont été faits depuis un siècle pour pourvoir la Province de collèges classiques, mais à venir jusqu'à ces dernières années la presque totalité des sacrifices avaient été faits par le clergé. Un grand nombre de prêtres y mirent leurs économies, d'autres consacrèrent leur vie à l'enseignement moyennant cent piastres par année.

Depuis quelques années des laïques généreux et intelligents sont entrés dans le mouvement, et des sommes considérables ont été versées pour les universités et les collèges. Le Collège de Chicoutimi a reçu $500,000 de la population rurale du Lac Saint-Jean pour faire son oeuvre et le Collège de St-Pierre $300,000, croyons-nous.

Si la Province de Québec résiste mieux que les autres provinces à la poussée dissolvante du socialisme sous toutes ses formes, elle le doit surtout à l'équilibre des âmes, conséquence d'une solide formation reçue dans les collèges classiques et dans les écoles catholiques.

Le fait de la famille Belleau ne doit pas être passé sous silence, car l'exemple, même le bon, entraîne.

La Province de Québec a plusieurs collèges classiques; il semble qu'un pourrait disparaître, sans compromettre la situation. Non seulement, on ne veut qu'aucun disparaisse, mais pour agrandir une institution déjà importante, les souscriptions de mille piastres se font nombreuses.

Le Collège de Saint-Boniface est seul, au Manitoba, à donner l'instruction supérieure catholique, et le feu en rasant son immeuble a diminué ses moyens d'action. Pour prévenir la catastrophe nationale que serait sa disparition, quelques-uns des nôtres ont souscrit cent piastres, un bon nombre vingt-cinq. Nous sommes loin des mille piastres dont nous parlions plus haut, mais nous sommes plus jeunes; tel quel l'effort a été considérable, car le temps est dur et la gêne est dans tous les foyers. Comme il arrive souvent les plus généreux ne sont pas les plus riches; quelques-uns ne paraissent pas sur les listes qui devraient y être, d'autres y sont pour un montant qu'ils ne verront pas avec satisfaction. Ils se reprendront plus tard; nous ne désespérons pas d'eux. Ils méditeront, cinq minutes durant le geste de la famille Belleau en faveur du Collège de Lévis et ils prendront alors la résolution que nous attendons d'eux.

Le Comité des anciens élèves du Collège de Saint-Boniface n'a pas encore achevé son organisation. Nous espérons voir quelques mille piastres figurer sur ses listes. Si les plus fortunés songent à aller jusqu'à $5,000 — ce qui serait possible pour quelques-uns — ils auront donné un bel exemple d'ouverture d'esprit et de noblesse de coeur.

AUX COMMUNES

Début terne. M. Meighen doucereux. Le débat traine. Indépendance. Immigration. Le chef progressiste moins optimiste.

Ottawa. — Cette deuxième session du quatorzième parlement débute plutôt comme une première après une élection générale décisive. Le débat traine déjà et finira d'un moment à l'autre, à moins que quelqu'un de l'opposition ne le ranime bientôt.

Est-ce tactique ou simple effet d'une situation un peu moins incertaine, encore qu'assez difficile, on ne sait au juste, mais M. Meighen, — de qui dépendait beaucoup le ton que prendrait la discussion — M. Meighen a parlé tout doucereusement, sans toutefois rien négliger de ce qui pouvait jeter du doute sur la sincérité du gouvernement. D'aucuns ont cru voir dans ce genre assez étranger au tempérament du chef de l'opposition, et qu'il a pourtant réussi les desseins, de laisser l'opinion de la province de Québec tout entière, à la campagne qui s'y poursuit et qui suscite dans la capitale plus d'intérêt qu'on ne l'aurait tout d'abord cru. Quoiqu'il en soit, le premier ministre a dû forcément se tenir dans la note donnée par son adversaire et se borner à des explications, qui, bien qu'intéressantes et importantes même, n'étaient pas de nature à chauffer ses partisans et à répandre au dehors l'impression qui aurait pu stimuler ses amis de la province de Québec.

De fait, l'on a rarement entendu aussi peu d'applaudissements aux débuts d'une session. La présentation, la veille, de quatre députés ministériels, de file, n'a même pas provoqué l'enthousiasme habituel en pareille occasion. L'entrain a complètement manqué jusqu'à ce jour.

Rien de véritablement important, non plus, sauf l'incident de la dépêche relative à la crise du Proche-Orient, n'a signalé le débat. De part et d'autre, l'on a réédité sous une forme nouvelle peut-être, des arguments antérieurs qui valent plus ou moins et qui perdent naturellement de leur intérêt à la répétition lorsqu'ils ne sont pas remis à la mode. En Chambre comme ailleurs, la "manière", le "parait bien" est toujours appréciée et c'est ce qui a fait le succès relatif du proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône. M. Putnam, doué d'une grande facilité d'expression et d'un vocabulaire heureux. M. Putnam n'a pourtant rien dit de très remarquable, mais sa phrase coulante et fleurie a retenu l'attention plus charmée qu'intéressée. De même, M. Rhéaume, le nouveau député de Jacques-Cartier, qui a été court et bien goûté.

M Meighen a manqué l'effet qu'il voulait produire en reprochant au gouvernement de retarder la fusion des chemins de fer de l'état qui avait été complétée la veille En revanche, il a fait comprendre, sans le dire, que le premier ministre aurait bien pu le consulter au sujet de la fameuse dépêche Lloyd-George puisqu'il avait pris la peine de mander à Ottawa à ce même sujet le chef progressiste M. Crerar.

Le premier ministre qui a longuement expliqué les circonstances de la réception à Ottawa de cette dépêche, a offert de la montrer au chef de l'opposition qui est membre du conseil privé d'Angleterre, tout comme le premier ministre, mais il semble qu'en général l'on eut préféré que le chef de l'opposition ne fut pas ignoré en une circonstance si importante.

L'on reviendra sans doute sur ce sujet, car M. Power de Québec-Sud a inscrit au feuilleton un projet de résolution tendant à déclarer que "sauf dans le cas d'une invasion réelle, le Canada ne s'engagera à participer à aucune guerre sans le consentement du Parlement."

Cette proposition devrait amorcer un gros débat. Ici comme ailleurs, les opinions se sont modifiées quant aux conditions de la participation aux guerres à venir, car l'on n'espère déjà plus que le dernier conflit ait assuré une paix indéfinie ,et pour peu que l'exemple de M. Woodsworth, député de Winnipeg-Centre, en enhardisse d'autres, l'on peut même s'attendre à des expressions d'opinions aussi tranchées que ce qui les scandalisèrent tant durant la guerre. Déjà, en parlant sur l'adresse, M. Woodworth n'a pas hésité à dire qu'il faut se décider à choisir entre une indépendance qui nous permette d'agir indifféremment des intérêts de l'Angleterre ou une participation effective à la direction de la politique générale de celle-ci; et, en plus, que la plupart des chefs alliés durant la guerre avaient "bourré" le public, quant aux responsabilités directes du conflit. Et ce qui peut être plus significatif, c'est que la Chambre parait avoir accepté cette déclaration "as a matter of course".

* * *

On attendait le discours de M. Forke, chef des progressistes, avec une certaine curiosité. Le député de Brandon n'a ni le physique avantageux, ni la voix relativement agréable, ni l'habilité pour ne pas dire la ruse de son prédécesseur. Peut-être aussi, n'est-il guère plus libre de ses mouvements. En tout cas, il n'a produit qu'une impression bien ordinaire. A retenir cependant la déclaration que son groupe en Chambre, restait hostile à toute idée de protection, et son regret très sincère apparemment de ne pas pouvoir comprendre le français, avec l'espoir que ses enfants seraient mieux partagés que lui, sous ce rapport.

Sa déclaration, au sujet du tarif, n'a rien de menaçant. Tout le monde a paru comprendre que M Forke et ses amis sont disposés à patienter passablement longtemps tout en continuant d'insister et que le gouvernement n'aura guère de difficultés à les maintenir dans cet état d'esprit. Quant au regret de ne pouvoir comprendre notre langue, c'est aux nôtres à l'accentuer en le parlant davantage et si bien que sa musique tourmente l'esprit de l'apprendre. Combien de nos discours français entendrons-nous durant cette session? Nos soixante à soixante-cinq députés forment pourtant par eux-mêmes un auditoire assez nombreux pour tenter les plus éloquents d'entre eux, et il y en a au moins une dizaine en état de parler mieux qu'aucun député anglais, à l'exception de quatre à cinq de ceux-ci; et quel exemple ce serait donner à tous ceux des nôtres qui vivent dans une atmosphère semblable à celle du Parlement. Exemple d'autant meilleur pour notre langue qu'il tomberait de plus haut. Il est bien difficile de comprendre pourquoi cela ne se fait pas. Encore un peu et pas un seul député nouveau, bien que 4 sur 6 soient d'origine française, n'était présenté en français.

* * *

M. Benoit, d'Iberville, M. Roberge, de Mégantic, M. Robichaud, de Gloucester, ont été présentés en anglais exclusivement par le Premier Ministre. Au troisième, cependant, l'hon. M. Lemieux a répondu en français, et le quatrième, enfin, M Rhéaume, a été présenté en français par Sir Lomer Gouin.

Presque tous les députés qui ont parlé se sont arrêtés un peu sur les projets encore plus ou moins définis d'immigration et par conséquence, de l'émigration qui est malheureusement assez considérable pour attirer l'attention du gouvernement.

L'opinion est assez divisée au sujet de l'immigration et peut-être empêchera-t-elle le gouvernement d'aller trop loin dans la voie où on veut le pousser. Quant à l'émigration, le sénateur Dandurand a expliqué au Sénat que l'on s'efforce de se tenir au courant de toutes les intentions d'émigrer et de les détourner de passer aux Etats-Unis. Il faut souhaiter que l'on réussisse car le mouvement semble si considérable qu'on ne songe même plus à le nier comme autrefois.

Secours pour l'asthmatique. — C'est donner à l'asthme un grand avantage que de négliger de la combattre. Une fois que ce mal a pris pied, il consolide son emprise sur les voies respiratoires. Le Remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme soulage chaque jour des cas d'asthme chronique. On aurait cependant pu s'épargner des années de souffrances si on avait eu recours à ce remède dès les premières attaques. Ne tardez pas à traiter votre asthme, mais servez-vous immédiatement de ce remède.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

LA CONFERENCE DE LAUSANNE S'EST TERMINEE PAR UN FIASCO COMPLET

Lausanne. — Les délégués turcs ont refusé de signer le traité de paix qui leur a été soumis par les Alliés et la Conférence de Lausanne sur le Proche-Orient s'est terminée, comme se sont terminées toutes les autres conférences, par un fiasco.

Jamais, dans l'histoire des conférences politiques, il ne s'est produit des scènes aussi étonnantes que celles qui ont marqué la fin tragique de cette conférence qui durait depuis plus de trois mois.

Tout le monde diplomatique s'est attaché aux trousses d'Ismet Pacha, chef de la délégation turque, pour essayer de l'induire à signer le traité; mais le général Ottoman s'est montré irréductible. Il a répondu par un "non" aux Français, aux Anglais, aux Italiens et aux représentants non-officiels des Etats-Unis.

Les représentants américains l'ambassadeur Child, M. Joseph C. Grew et le vice-amiral Bristol, se sont rendus auprès d'Ismet Pacha, après la rupture, pour essayer de sauver la conférence, et Lord Curzon a même retardé d'une demi-heure le départ de son convoi spécial dans l'espoir de voir Ismet changer d'idée, mais ce fut en vain.

La conférence s'est écroulée parce que les Turcs ont refusé d'accepter les clauses concernant le futur régime économique en Turquie et, jusqu'à un certain degré, la formule alliée se rapportant aux garanties judicieuses pour les étrangers, formule destinées à remplacer les privilèges extra-territoriaux actuels.

En résumé, les Turcs ont voulu faire rayer du traité toutes les clauses qui les forçaient à reconnaître les contrats et concessions accordées par l'ancien empire ottoman. Ils ont maintenu qu'ils étaient libres d'étudier ces questions et, si nécessaire de rouvrir des négociations sur ces questions avec les pays concernés.

"Nous ne pouvons", disent-ils, accepter le fardeau économique imposé au gouvernement d'Angora par le vieux régime turc qui a distribué les concessions à droite et à gauche sous forme de capitulations. De vastes concessions ont été accordées sans juste retour, et nous voulons réserver le droit de le reviser toutes."

Les Turcs ont bien accepté la proposition de nommer des aviseurs légaux étrangers afin de refaire le code civil et recevoir les plaintes des étrangers relativement à l'administration de la justice, mais ils ont insisté pour que ces aviseurs fussent choisis non par la cour permanente de justice internationale de La Haye, mais par des contrées neutres, n'ayant pas pris part à la Grande Guerre.

Ils ont absolument refusé de donner aux aviseurs étrangers le contrôle des arrestations d'étrangers et des perquisitions à domicile, en prétendant qu'une telle concession violait leur souveraineté.

De nouvelles concessions économiques et juridiques ont été soumises à Ismet Pacha au dernier moment, mais il est resté inébranlable, déclarant que la Turquie ne pouvait signer une telle paix.

Dans une réponse officielle remise aux Alliés, hier, les Turcs ont fait remarquer qu'ils s'accordaient avec les autres délégations sur les quatre vingts pour cent des articles du traité. Ils ont recommandé la signature du traité basé sur les questions déjà réglées, quitte à discuter plus tard les problèmes pendants. "Pour nous, disaient-ils, dans cette réponse les principes essentiels de la paix nous semblent maintenus".

Lord Curzon et les autres chefs alliés ont cependant pensé autrement, et des envoyés officiels firent à plusieurs reprises le trajet entre les quartiers généraux turcs, à Lauzanne, afin d'essayer de concilier le différend avant l'assemblée finale et amener les Turcs à signer le traité de paix dans son entier.

Lorsque Ismet Pacha et Riza Nour Bey arrivèrent à Ouchy, pour la dernière séance, on espérait les voir signer le traité.

C'est alors que se livra dans la chambre de Lord Curzon l'historique bataille qui devait se terminer par un désastre. Les Turcs expliquèrent leurs objections aux clauses économiques et judiciaires du traité.

Lord Curzon, M. Bompard et le marquis di Garroni, au nom de la Grande-Bretagne, de la France et l'Italie plaidèrent en vain la cause alliée. Ils évoquèrent le spectre de la guerre et avertirent Ismet Pacha que l'Europe ne pouvait pas supporter de nouveau cette calamité; ils firent appel aux intérêts de la Turquie, à son besoin de secours financier pour sa reconstruction, sa prospérité et son bonheur national; ils dirent que la Turquie allait être tenue responsable par l'univers entier des malheurs qui pourraient résulter, si la paix n'était pas signée; mais en dépit de tout Ismet resta inébranlable.

Un silence dramatique suivit le dernier "non" d'Ismet qui alla prendre sa coiffure et se dirigea vers la sortie.

"Souvenez-vous", s'écria Lord Curzon, "que je resterai ici jusqu'à neuf heures".

Lorsque les délégués turcs émergèrent de l'hôtel, Ismet déclara: "La paix est impossible".

Le vestibule de l'hôtel fut envahi par une foule surexcitée de diplomates, de correspondants et de voyageurs.

La plupart s'attendaient à l'annonce de la paix, et le mot "rupture", qui vola de bouche en bouche, stupéfia tout le monde.

L'ambassadeur Child, M. Crew et le vice-amiral Bristol, qui se tenaient près de là, gravirent aussitôt l'escalier et se rendirent chez Lord Curzon. Ensuite, de même que M. Bompard et le marquis di Garroni, ils prirent une auto et filèrent au quartier-général des Turcs, à Lausanne, pour leur faire un dernier appel.

Lord Curzon retarda le départ de son train spécial, il reçut bientôt un message disant que tous les appels étaient inutiles et il s'embarqua immédiatement pour l'Angleterre.

M. Bompard a déclaré: "La conférence est finie. C'est un malheur pour l'Europe, principalement pour la Turquie. Nous pourrons peut-être négocier la paix plus tard".

Le marquis di Garroni se rendit chez Tchitchérine, chef de la délégation russe, pour l'induire à signer la convention relative aux Détroits, espérant ainsi amener les Turcs à modifier leur attitude à l'égard du traité. Son voyage resta sans résultat.

Etant donné la situation économique de l'Europe, ce sont les "forces mystérieuses et incalculables" qui ont semé l'alarme dans les cercles officiels, car si les Turcs ont refusé de signer ce qui paraissait être pour les Alliés une paix raisonnable, on en déduit qu'ils doivent se sentir sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir.



La nourriture de la vache laitière en hiver

C'est un gros problème pour beaucoup de laitiers que de maintenir la production de lait en hiver, encore plus dans les régions où la température est rigoureuse que dans les climats plus doux de la Colombie-Britannique. Le prix du lait monte toujours en automne pour descendre au printemps; et toujours aussi la quantité produite baisse en automne pour remonter au printemps. A supposer que l'on ait de bonnes vaches, qu'un nombre suffisant de ces vaches ont été saillies pour vêler en automne, que l'hygiène de l'étable soit bonne, la traite faite régulièrement, et les soins en général satisfaisants, alors dans ce cas c'est au nourrisseur à maintenir la production du lait au maximum.

La vache laitière est une machine qui exige, pour fabriquer du lait, de bonnes matières premières. Elle peut en donner dans la quantité voulue, avec des aliments concentrés. Parmi les fourrages d'hiver les plus appréciés ou les plus employés, il y a le foin, la paille, l'ensilage et les racines; pour la vache laitière, les foins de légumineuses sont beaucoup plus utiles que les foins de graminées. Le bon foin de luzerne n'a pas d'égal pour la production du lait, mais le bon foin de trèfle ou le bon foin mélangé est satisfaisant à défaut du premier. On peut rendre le foin avarié plus savoureux en le hachant ou en le mélangeant avec de l'ensilage ou des racines moulues. Il en est de même de la paille. Pour obtenir la succulence nécessaire dans une ration, les racines et l'ensilage ou un mélange des deux sont indispensables. Non seulement ces aliments sont succulents par eux-mêmes, mais ils sont volumineux et relativement bon marché. Il est généralement avantageux de donner à la vache laitière le plus qu'elle peut consommer de ces aliments.

Il n'en est pas de même pour les aliments concentrés. On a généralement l'habitude de donner aux vaches une livre de grain par trois ou quatre livres de lait qu'elles produisent. C'est une bonne règle à suivre. La composition du mélange deg rain varie suivant les prix auxquels se vendent les différents aliments à cette époque: son, avoine, orge, tourteau de lin, petit son, farine de fève, soya, déchets de brasserie et tourteau de coton, sont les aliments concentrés généralement employés. Le son, quatre parties, avoine moulue, deux parties orge moulue, deux parties, tourteau de lin une partie font un excellent mélange pour un troupeau laitier de rapport. Il ne faut pas oublier qu'une vache qui vient de vêler et qui est généreusement nourrie donne généralement le lait qui revient le meilleur marché, et à cette époque une livre de grain équivaut à plusieurs livres plus tard, après que la production du lait commence à baisser.

Outre les gros fourrages et les aliments concentrés, les vaches fortes laitières devraient avoir beaucoup d'eau propre et de sel, et, à l'heure actuelle, beaucoup de bons nourrisseurs fournissent de la farine d'os, de la chaux, du charbon de bois, et d'autres éléments minéraux

W.-H. HICKS.

Ayez soin de votre blé d'Inde de semence

Ayez soin de la provision de blé d'Inde que vous vous proposez d'employer pour la semence le printemps prochain. C'est maintenant après les jours froids de novembre et de décembre, que commence la période de danger. Dans les régions qui se spécialisent généralement dans la production de la semence de blé d'Inde, il est assez rare que l'on conserve du grain humide ou insuffisamment mûri. Cependant il arrive parfois que même dans ces régions favorisées, la température soit humide en automne ou que le blé d'Inde soit mal conservé et l'on a une semence de pauvre vitalité. Cette semence ne germe pas bien lorsqu'elle est plantée au printemps et l'on n'a pas la récolte que l'on devrait avoir.

Il n'y a jamais trop de bonne semence de blé d'Inde; elle est même rare tous les ans et il y a beaucoup de gens qui ne comprennent pas la perte qu'ils subissent et que le pays subit en général lorsque l'on plante de la semence de qualité inférieure. Sans doute on obtient parfois une récolte de densité complète, même en plantant de la semence à pauvre faculté germinative, mais le rendement n'est jamais ce que l'on obtiendrait si l'on avait planté de la bonne semence.

Cependant, il y a beaucoup de semence de très bonne qualité au moment de la maturation. Elle se détériore parce qu'elle est mal conservée. Le problème est donc de conserver le blé d'Inde à partir de la coupe jusqu'au moment de la plantation au printemps suivant de façon à ce qu'elle conserve sa productivité pleine et entière. La première précaution et la plus essentielle est de le tenir parfaitement sec. Si le grain a été séché immédiatement après la coupe, il n'en vaut que mieux. La chaleur artificielle n'est pas nécessaire pour ce séchage, à moins que le temps n'ait été très humide à la moisson.

Un moyen satisfaisant et peu coûteux de conserver la semence de blé d'Inde pour l'hiver est de se servir de grillage à poulets, juste assez gros pour recevoir les épis de la variété que l'on désire cultiver. On peut clouer ce grillage perpendiculairement à des morceaux de deux par quatre dans une chambre sèche ou dans un bâtiment et l'on trouvera qu'au moyen de ce grillage on peut loger beaucoup de blé d'Inde dans un espace relativement restreint.

Le blé d'Inde que l'on destine à la semence ne doit pas contenir plus de dix à douze pour cent d'humidité, à moins qu'il ne soit gardé dans une chambre chauffée pendant la saison des grands froids.

Avant que l'hiver ne s'établisse, on fera donc bien d'examiner la production de blé d'Inde pour voir s'il est parfaitement sec; s'il ne l'est pas, vous ferez bien d'en transporter au moins une partie à une chambre chauffée, s'il est impossible de sécher toute la quantité. Un séchage parfait, immédiatement après la coupe poussée jusqu'au point où le blé d'Inde ne contient plus que dix pour cent d'eau, et la conservation des épis dans un endroit sec et bien ventilé, voilà tout le secret pour obtenir de la semence de blé d'Inde qui germera vigoureusement.

G.-P. McROSTIE,
Agrostographe du Dominion.

Le Marché

Le 9 février.

Bouvillons—
Excellents .... $5.50—$5.75
Bons .... $4.50—$5.25
Moyens .... $4.00—$4.25
Ordinaires .... $3.00—$3.50

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.25—$4.75
Bons .... $3.25—$4.00

Bouvillons à engraisser—
De choix .... $3.75—$4.25
Bons .... $2.75—$3.50

Boeufs de travail—
Bons .... $3.00—$4.00
Moyens .... $2.50—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix .... $2.50—$2.75
Bons .... $1.75—$2.25

Taureaux de boucherie—
De choix .... $4.50—$5.00
Bons .... $3.00—$4.25

Taures à engraisser—
De choix .... $2.25—$3.75
Bonnes .... $2.50—$3.00

Veaux—
De choix .... $7.00—$8.00
Bons .... [illegible]
Ordinaires .... $3.00—$4.00

Vaches de boucherie —
De choix .... $3.75—$4.00
Bonnes .... $2.75—$3.50
Ordinaires .... $2.50—$2.75
Pour conserves .... $1.50—$2.25

Moutons—
Bons .... $5.00—$7.00
Ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux .... $9.00—11.50
Ordinaires .... $7.00—$8.00

Porcs—
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.
Bacon de choix 10.45
Porc d'pain 9.50
Lourds 8.50
Très lourds 7.50
Porc d'étal 9.25
Légers 9.00
Inférieurs 5.50
Truies No. 1 .... 7.50
Truies No. 2 .... 6.50
Verrat 4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations

Beurre, oeufs et fromage—
Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif .... 40 à 40½

OEUFS
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F. O. B. Winnipeg .... 30 à 32
Oeufs d'entrepôt 25 à 26. Absolument frais pondus. Prix du fermier 40c

Patates—
Lot de 10 minots. Le minot . 50c à 60c
Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 40c

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½

Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½

Ogilvie Royal Household—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½

Maple Leaf—Cream of the West—
Sac de 98 livres $3.45
2 sacs de 49 livres $3.50
4 sacs de 24 livres $3.57½

Alimentation—
Livraison de ville—
Son. La tonne $21.00
Gru. La tonne $23.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No. 1 .... $18.00
Mil. No. 2 .... $16.00
Red Top No. 1 .... $13.50
Red Top. No. 2 .... $11.50

Volailles—
Préparées. F. O. B. Winnipeg
Oies .... 15 à 16
Dindes .... 18 à 20
Poulets 5 livres et plus .... 16 à 18
Vieux Coqs .... 8 à 10
Poulets 5 livres et moins .... 14 à 16
Poules. 5 livres et plus .... 16 à 18
Poules. 4 à 5 livres .... 12 à 14
Poules. 4 livres et moins .... 8 à 11
Pigeons. La doz. $1.25
Canards .... 14 à 16



CONTROLONS LE RENDEMENT DE NOS VACHES

Le contrôle laitier est un des grands moyens d'augmenter le rendement des vaches laitières et, par conséquent, de faire plus d'argent avec son troupeau.

Un cultivateur américain, propriétaire de 25 vaches, écrivait, en 1913: "Tout producteur de lait désireux d'accroître ses profits devrait tenir un registre de la production laitière de chacune de ses vaches. De cette façon seulement pourra-t-il savoir quelles vaches garder. Le prix du lait et celui du beurre sont si bas que la marge des profits est très étroite en industrie laitière. Le profit peut devenir une perte très forte à cause de quelques mauvaises vaches. Dans la plupart des cas il est difficile de faire des profits avec une vache ordinaire. L'importance des records de production individuelle est d'autant plus évidente que près de la moitié de nos vaches sont inférieures à la moyenne.

"La plupart des cultivateurs croient connaître leurs meilleures vaches mais, lorsqu'ils pèsent leur lait, ils constatent presque toujours qu'ils s'étaient trompés.

"M. A.-W. Sweeten tint compte du temps nécessaire au même homme pour traire un troupeau lorsqu'on pesait le lait de chaque vache et lorsqu'on ne le pesait pas. L'expérience fut faite plusieurs fois. La différence pour la traite de chaque vache fut, en moyenne, de 0.52 de minute, soit environ 1 minute par jour pour une vache. En pesant le lait de tous les jours, la différence représente environ $1.00 à $1.20. Or, cette dépense sera plus que compensée par le gain réalisé en vendant une seule mauvaise vache. On trouvera probablement que de un dixième à la moitié des vaches entraînent des pertes."

C'est par le moyen du contrôle laitier que les Danois et les Zélandais, comme nous l'apprend M. Grisdale, à son retour d'Europe, ont pu nous supplanter sur les marchés anglais. Les Danois font du contrôle depuis longtemps et les Zélandais ont suivi leur exemple:

" La leçon la plus éloquente qui se dégage des travaux des sociétés de contrôle de vaches laitières, écrit le "New Zealand Dairyman". C'est la différence qui existe entre, le prix de revient relativement faible du lait et du gras de beurre produits par les bonnes vaches et le prix de revient élevé auquel la mauvaise vache donne ces produits au cultivateur.

Les vaches produisant plus de 8.000 livres de lait et 400 livres de gras par année le font au prix de $0.17½ la livre de lait, soit la valeur des aliments consommés pour cette livre de lait.

Les vaches donnant en moyenne 5,969 livres de lait et 300 livres de gras font payer ce lait $0.21 la livre.

Les vaches donnant en moyenne 4,228 livres de lait et 200 livres de gras font payer ce lait $0,228 la livre.

Les vaches donnant en moyenne 2,339 livres de lait et 100 livres de gras font payer ce lait $0.373 la livre.

Au sujet de coût de la main d'oeuvre, de l'intérêt et des dépenses fixes, la différence est encore plus grande. La vache qui ne donne que 100 livres de gras donne une livre de gras pour 260 jours de soins: celle qui donne 200 livres de gras donne une livre pour 1.48 jour de soins; celle qui donne 300 livres de gras donne une livre pour 1.04 jour de soins; enfin, la vache qui donne 400 livres de gras donne une livre de gras pour 0.74 jour de soins."

Sur plus d'un million de vaches laitières dans la province, il n'y en a que 26.000 sous contrôle. C'est trop peu. Cette pratique devrait être plus encouragée. Qu'on suive l'exemple du Danemark et de la Nouvelle-Zélande.

COLONISATION

Voici donc ce que demandait notre ami Georges, notre futur colon... J'ai vu une terre annoncée dans "La Liberté", à St-J...

La réponse est la suivante, toujours la même: Ce n'est pas la terre, ni les terres qui manquent dans l'Ouest et le Manitoba en particulier, ce sont les colons qui manquent à la terre. Nous avons quantité de terrains, de toutes sortes, en bois, en prairie, un peu des deux, parfaitement adaptés à la culture mixte, à proximité des chemins de fer et marchés, dans des paroisses et centres absolument canadiens-français ou en train de le devenir sous peu, à des prix qui défient toute compétition sous le double rapport des avantages locaux et généraux.

Nous nous contenterons de répondre aujourd'hui à la question TERRE. Oui, chers amis du dehors, de la terre, de la bonne terre au Manitoba, de cette terre riche, plantureuse, inépuisable malgré les mauvais traitements qu'on lui a fait subir pendant 50 ans et plus. Cette terre qui n'a d'égale que celle de la vallée du Nil, en Egypte, est à vous; elle est pour vous et pour vos enfants, si vous le voulez bien, car les prix sont à la portée d'un grand nombre de bourses. On demande très peu de comptant, et on accepte des conditions de paiement faciles...

Mais me direz-vous, comment se fait-il qu'il y ait tant de terres à vendre et à des prix si bas et dans des conditions aussi avantageuses? Voici une des raisons principales de cela. Il y a des années, de grandes compagnies ont acheté du Gouvernement et de particuliers d'immenses domaines à un vil prix, tout le pays était à vendre à $1.00, 2, 3 et $5.00 de l'acre et à prendre en homestead. Aujourd'hui que le pays a grandi, s'est développé merveilleusement, ces terres ont doublé, triplé, quintuplé et plusieurs ont centuplé de valeur par suite de l'ouverture même du pays, de la création des marchés, de la naissance de villes et paroisses.

Or ces compagnies doivent payer les taxes, faire cultiver ces terres à gros prix et sans le revenu qu'a le colon qui cultive lui-même. Par ailleurs, le prix de ces terres est encore assez élevé en proportion du prix payé et de la mise de fond pour que ces compagnies préfèrent les vendre à des conditions faciles plutôt que de les garder en friche, en pâturage ou en bois...

Une deuxième raison est que dans les centres déjà établis, un certain nombre, mais très restreint, de colons étrangers à la foi et à la langue de la majorité, veulent déguerpir pour aller se placer au milieu des leurs, dans un élément plus en rapport avec leur mentalité et leur milieu social. Ils vendent à sacrifice, à moins que les prix courants pour les raisons sus-mentionnées.

De plus, les colons établis dans le pays depuis une vingtaine d'années, ont vu grandir leur nombreuse famille, et le moment est venu d'établir les garçons. Dans certains cas, le terrain est trop cher pour permettre à ces nombreuses familles de garçons de pouvoir s'établir tous ensemble à la vieille place; on ira donc planter la tente dans des endroits plus nouveaux, où le terrain a la même valeur en qualité productive, mais s'achète à un prix moins élevé, qui permettra, avec le même capital, d'agrandir son domaine, de le tripler, quadrupler et partant de pourvoir à l'établissement des 5 ou 6 garçons à demeure et tous ensemble.

Voilà comment, en dépit de tout ce que l'on peut imaginer et dire, il y a des placements de tout repos et de première classe à faire actuellement dans le Manitoba, plus peut-être que jamais, à cause de l'organisation des nôtres en paroisses, en associations d'éducation, en coopératives agricoles, d'industries laitières, etc. Quant aux prix comparés, ils défient toute compétition au point même que notre ami George en a été jusqu'à s'informer à M. le Curé, si l'annonce était bien vraie, si non e vero crois-le...

La semaine prochaine, nous verrons quelle sorte de culture il entend faire...

COLONISATEUR.

LES BONS TAUREAUX

La valeur est encore trop souvent jugée d'après leur conformation. Il n'est pas ou presque pas tenu compte de leur généalogie. Les procédés d'un grand nombre de jurys ont malheureusement empêché d'extirper du monde agricole cette idée, qui est en opposition formelle avec les principes fondamentaux de l'élevage. Pour apprécier un taureau, l'on ne se demande qu'une chose: l'animal est-il bien bâti pour donner un pour cent élevé de viande?

Nous ne prétendons nullement que la forme extérieure du taureau soit sans importance. Mais chez nous l'élevage se pratique essentiellement en vue de la production de lait et de beurre. Le taureau est donc avant tout destiné à produire de bonnes bêtes à lait.

Pour qu'il puisse en être ansi, il faut qu'il descende lui-même d'une bonne vache laitière; en ce cas, il possède, à l'état de puissance, les qualités laitières de ses ascendants femelles, tant du côté du père que celui de la mère. Cette puissance de transmission vaut pour la quantité, comme pour la qualité du lait.

Il est clair que les vaches fécondées par le taureau ont leur part dans la formation du nouvel animal, et que leurs qualités laitières font la balance avec celles du mâle.



Les mères prisent cette huile. — Les mères qui savent combien soudainement le croup saisit les enfants et combien il est nécessaire d'y apporter promptement un remède, ont toujours à leur portée l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. L'expérience leur a enseigné que c'était un excellent remède pour le traitement de cette maladie. Elles ont raison car les divers usages que l'on peut faire de ce liniment le rendent très utile.



LA SEMAINE

LA TURQUIE ET LE PRIX DU THE

La récente agitation politique en Turquie a causé un fort malaise chez les producteurs de thé du monde entier, vu le danger de répercussions sérieuses aux Indes, le plus grand pays producteur de thé au monde. Les Indes comptant une forte population musulmane qui voit dans le sultan de Turquie le chef spirituel de sa religion et qui, par conséquent, s'opposait à la politique anglaise dirigée contre la Turquie Vu les désordres graves qui pouvaient se produire et l'incertitude de la situation en général, les prix du thé ont atteint des niveaux sans précédent. A ces causes s'ajoute le fait qu'il y aura cette année un déficit de 80,000,000 de livres dans la production. Partout on cherche à obtenir des prix plus élevés, vu que les conditions du commerce sont loin d'être satisfaisantes jusqu'à présent.

WEYGAND A DUSSELDORF. — Essen, 7. — Le bureau de renseignements allemand annonce que les Français ont occupé Lennep, une ville textile de la Rhénanie, ainsi que Krebsoege et Bergish-Born, deux autres petites villes voisines.

Lennep, une ville de 15,000 âmes, est à 32 milles au sud-est de Dusseldorf. On y exploite le fer et l'acier. L'extension de l'occupation française à la vallée de Wupper a été accomplie par environ 900 soldats, disent les Allemands. Aucun incident ne s'est produit, disent les nouvelles. Toutefois, l'arrivée des troupes a causé beaucoup d'excitation, en dépit du fait que les autorités locales ont annoncé la semaine dernière que l'occupation n'aurait probablement pas lieu avant quelques jours. La population de la vallée de Wupper est d'environ 500,000. La plupart des ouvriers sont employés dans les industries textiles.

DE L'ANXIETE. — Londres, 7. — Une recrudescence d'anxiété se fait sentir ici au sujet des arrestations dans la zone de la Rhénanie anglaise, arrestations qui, croyait-on, lanceraient la Grande Bretagne dans la dispute franco-allemande.

Le malaise actuel est dû à la possibilité d'une grève des employés de chemins de fer allemands dans le territoire de Cologne On craint que cette grève ne soit suivie d'une tentative par les Français d'amener des trains de charbon de la Ruhr en France à travers ce territoire. On a déjà fait la grève sur une partie des chemins administrés par le conseil d'administration de Cologne, mais jusqu'ici seules les lignes dans les limites des zones françaises et belges ont été affectées.

La France, croit-on, cherche à savoir quelle sera l'attitude du gouvernement anglais si la grève s'étend à tout le territoire.

LES TURCS SONT EN ROUTE POUR ANGORA. — Lausanne, 7. — Ismet Pacha et les principaux membres de la délégation turque à la conférence de paix sont partis pour Angora à 7 heures, ce matin. Leur secrétaire est resté ici. Plusieurs journalistes accompagnaient les délégués kémalistes.

ORDRE DE QUITTER SMYRNE. — Constantinople, 6. — Les Turcs ont averti les commissions étrangères qu'après demain aucun navire de guerre jaugeant plus de 1,000 tonnes ne pourra entrer dans le port de Smyrne et que deux navires de la même nation ne pourront mouiller ensemble dans le port.

Les amiraux alliés ont tenu une conférence à ce propos, hier. L'amiral sir William Nicholson a été envoyé à Smyrne à bord du croiseur anglais CURACAO.

Les hauts commissaires alliés ont remis une note de protestation au représentant du gouvernement d'Angora. Les Turcs ordonneront aux vaisseaux dont la présence enfreint leur décret de quitter le port de Smyrne dès demain.

LES FRANCAIS SONT ENNUYES. — Paris, 7. — Le gouvernement français est considérablement ennuyé par les mesures extrêmes des nationalistes turcs. La nouvelle que les représentants kémalistes ont averti les commandants des vaisseaux de guerre alliés de quitter Smyrne indique bien l'esprit qui règne à Angora. On considère que cet esprit affectera probablement la disposition d'Ismet Pacha concernant non seulement les clauses du traité de paix du Levant auxquelles il s'est objecté, mais aussi à l'endroit de celles qu'il a déjà acceptées.

DECLARATION DE M. POINCARE —Paris, 7—M. Poincaré a dimanche soir fait la déclaration suivante au banquet de l'Association des journalistes républicains:

"L'Allemagne, par notre entrée dans la Ruhr, a été conduite à nous montrer ce qu'elle aurait voulu nous cacher un peu plus longtemps; elle a été obligée de nous montrer ce qu'elle est réellement. Jamais jusqu'à présent ses gouvernements n'ont désiré sincèrement exécuter le traité; ils n'ont jamais voulu payer les réparations. Ils n'avaient qu'une idée, nous tromper et nous fatiguer.

"Quant à nous, que voulons-nous? Deux choses seulement, une indemnité pour nos ruines et être à l'abri des attaques futures. Ni dans la Ruhr ni sur le Rhin, nous ne cherchons autre chose. Mais ce que nous voulons, nous avons l'intention de l'obtenir. Nous ne céderons pas, mais le jour où les yeux de l'Allemagne s'ouvriront à la réalité, et qu'elle sera prête à faire d'honnêtes propositions, nous ne refuserons pas de les examiner.

"Nous les examinerons cependant sans conditions préliminaires, sans rien abandonner contre des promesses. Nous avons eu trop de promesses, nous voulons des réalités.

"La restauration des régions dévastées est en jeu, ou plutôt l'avenir de la France, la paix de l'Europe; et cette paix, pour laquelle nous ne demandons pas un pouce de territoire allemand, cette paix dans laquelle nous cherchons seulement des réparations et notre sécurité, nous sommes résolus enfin à l'établir sur des fondations indestructibles."

CINQ MORTS DUES A L'INFLUENZA—Toronto, 7.—On a rapporté hier au bureau de santé médical local, cinq décès dûs à l'influenza et un à la pneumonie. Le Dr Grant Fleming est d'avis que l'épidémie ralentit, bien qu'elle soit encore sérieuse. Les victimes semblent être des vieillards et des jeunes enfants.

PESSIMISME—Paris, 7.—Les plus optimistes avouent, ce matin, que la perspective de signer le traité de paix entre les Alliés et les Turcs semble plus éloignée que jamais.

Ismet-pacha a changé juste au moment où partait le train emportant la délégation française. Il n'avait plus par la suite cette attitude conciliante qui faisait tant d'impression sur M. Bompard. Cette versalité des délégués kémalistes faisait par contre le désespoir de lord Curzon et même des amis de la Turquie en France.

C'est pourquoi, lorsque le gouvernement britannique déclara qu'Ismet devait mettre par écrit le texte des clauses sur lesquelles il se trouvait d'accord avec les Alliés, M. Raymond Poincaré se hâta d'approuver cette idée et de la communiquer à Ismet.

LES CONVERSIONS EN CHINE—Pékin, 3.—Au cours de l'année 1922, il y a eu, en Chine 86,000 conversions d'adultes chinois au catholicisme. Le nombre total des catholiques chinois se trouve donc porté à 2,142,000.

COLLISION. — Berlin, 8.—Une dépêche de Dusseldorf au Deutsche Allgemeine Zeitung mande que deux trains militaires français se sont frappés, mardi, entre Dusseldorf et Kattwig et qu'on a relevé dans les décombres les cadavres de 25 soldats.

FRANCAIS ET ANGLAIS SE DEFENDRONT—Londres, 8.—Ordre a été donné aux navires de guerre français et anglais dans les eaux de Smyrne de se défendre si les Turcs se portent à l'attaque. Telle est la réponse des gouvernements de Paris et de Londres aux Ottomans qui les sommaient de retirer leurs escadres.

Les dépêches de Constantinople aux journaux affirment que les Anglais ont pris une autre mesure et ont ordonné à d'autres unités de la flotte de la Méditerranée de se diriger vers Smyrne.

Le correspondant de l'agence Reuter à Constantinople rapportait, ce matin, que le calme régnait à Smyrne les Turcs n'ayant pas essayé de forcer les vaisseaux de guerre alliés à quitter le port.

Le croiseur Curacoa, commandé par le contre-amiral Nicholson au large de Mytilène, a reçu l'ordre d'entrer dans la rade de Smyrne, aujourd'hui pour prêter secours, si nécessité, il y a, au croiseur Calypso.

VINGT-QUATRE HEURES DE PLUS—Constantinople, 8.—On rapporte que le gouvernement de Smyrne a fait savoir au consul de France que la période de temps pendant laquelle les navires de guerre alliés doivent sortir de la rade de Smyrne est prolongée de 24 heures. Le gouvernement a dit qu'il accorde ce délai en attendant les instructions du gouvernement d'Angora.

PRETS A PARTIR POUR SMYRNE —La Valette, Malte, 8.—Les superdreadnoughts anglais Resolution et Emperor of India sont arrivés à Mytilène, hier. Ils sont prêts à partir pour Smyrne à bref délai, au cas où les Turcs essaieraient de chasser les navires de guerre alliés de ce port.

LA GUERRE EST A L'HORIZON—Paris, 8.—Les journaux de France accordent beaucoup d'espace à la situation qui prévaut à Smyrne. Ils croient que la guerre sera chose inévitable si les Turcs ne renoncent point à leur idée de demander aux Alliés de retirer leurs navires de guerre. On fait remarquer qu'il y a probablement dix grosses unités de combat devant Smyrne, entre autres le croiseur français Ernest Renan, deux gros bateaux anglais au moins et une unité des flottes italienne, hollandaise et américaine. Il y a, en plus, une escadrille de petits vaisseaux.

MANIFESTATION—Dusseldorf, 9—Des soldats français munis de chars d'assaut ont interrompu une manifestation tenue à Recklinghaussen, hier, contre l'expulsion du chef de police. Pas un coup de feu n'a été tiré.

En général la situation n'a pas changé dans le bassin de la Ruhr. On n'enregistre que des incidents comme celui mentionné plus haut. La résistance allemande est encore plus acharnée que jamais et les autorités cherchent à organiser le transport par voies ferrées et par eau.

Les Français rapportent que des agents de Berlin parcourent les villages et les villes de la Ruhr pour inciter les ouvriers à résister et à faire la grève. Des autorités militaires ont décidé d'arrêter et de mettre en prison tous les membres de la police de protection qui refusent de saluer les officiers français.

LES VIVRES SONT RARES—Dusseldorf, 9.—Les aliments deviennent de plus en plus rares. On ne peut obtenir de sucre. Les Français songent à faire disparaître les droits sur les aliments qui sont maintenant sujets à des impôts.

La grève des cheminots est encore générale dans toute la région occupée par les militaires français. Sauf quelques trains militaires, pas un convoi ne bouge dans les divisions de la Rhénanie, de la Ruhr, de Trèves, de Mayence, de Coblence et de Ludwigshafen. Quatre cents wagons de charbon attendent maintenant dans la cours de Duisbourg d'être remorqués en France. Trois trains sont partis, hier.

LE DILEMME DE BERLIN—Paris, 9.—On annonce aujourd'hui au ministère des affaires étrangères que parmi les individus arrêtés dernièrement à Mayence, quelques-uns étaient porteurs de fortes sommes d'argent destinées aux cheminots en grève de la Rhénanie.

Dans les milieux ministériels français, on s'attend à ce que le gouvernement allemand décrète à la fin de la semaine prochaine une grève générale sur les chemins de fer de la Ruhr. Une crise pourrait surgir de nature à modifier le cours des événements.

On fait remarquer dans le monde officiel parisien que le gouvernement de Berlin se trouve en face du dilemme suivant: ou approuver la continuation du travail dans le bassin de la Ruhr, chose propre à favoriser les plans des Français, ou proclamer une grève générale, ce qui nuirait à l'approvisionnement du district et sèmerait peut-être le mécontentement parmi la population ouvrière. On pense que Berlin va risquer une grève en cherchant à tenir les Français responsables des inconvénients et des souffrances qui peuvent en résulter pour les civils.

NOUVEL UKASE DES TURCS—Londres, 9.—On apprend, aujourd'hui de Constantinople que les Turcs demandent maintenant aux navires de guerre alliés de déguerpir d'Ismid. On dit qu'ils ont semé des mines à l'entrée des ports de Smyrne et d'Ismid. Ismid est situé à l'embouchure du golfe du même nom, soit à 58 milles à l'est de Constantinople.

Les vaisseaux anglais et français qui mouillent actuellement à Smyrne ont reçu l'ordre de demeurer dans le port. Entretemps les commissaires alliés ont demandé au gouvernement d'Angora de rescinder son decret exigeant le départ des navires.

LE METROPOLITAIN RUSSE ASSASINE—Varsovie, 9.—Le chef de l'église russe en Pologne, le métropolitain Georges, a été assassiné, la nuit dernière, par le moine russe Smaragd. L'assassin appartient à un groupe du clergé opposé au métropolitain à cause de sa politique favorable à la Pologne.

LE DIVORCE EN FRANCE—Paris, 9.—La croissance du nombre des divorces en France inquiète les sociologues. Le taux du divorce s'est accru de cinq pour cent avant l'année 1913, mais l'augmentation en 1913 a été de 272 pour cent et depuis, de 106 pour cent.

Durant la guerre, les tribunaux de divorce furent moins achalandés, mais en 1919 le nombre des divorces doubla presque en comparaison de l'année précédente.

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES ALLEMANDES—Bruxelles, 9.—On s'attend prochainement à l'exploitation active des ressources naturelles de l'Allemagne occupée par la France et la Belgique.

Le charbon commence déjà à arriver par trains et par bateaux en dépit de la grève des cheminots. Les travaux préliminaires à l'exploitation des forêts de l'Etat sont terminés et l'on annonce que des maisons belges seront invitées à présenter des soumissions pour la coupe du bois. Les compagnies étrangères, y compris les compagnies canadiennes, pourront plus tard avoir part à ces travaux.

EMBARGO SUR LE FER ET L'ACIER—Les Français menacent de mettre l'embargo sur l'exportation des produits d'acier et de fer comme sur d'autres matériaux. Ils menacent aussi d'interdire l'importation du mineral de fer d'ailleurs que de la Lorraine. Les industriels allemands affirment qu'ils seront obligés de fermer leurs usines d'ici une semaine si les importations de fer sont réduites.

Les mineurs reçoivent maintenant de 12,500 à 15,000 marks par jour, ainsi qu'une indemnité de 520 marks pour leur femme et chaque enfant.

Les salaires des employés dans les aciéries ont été portés à 1,200 marks, l'heure, hier. Cette majoration est rétroactive au 1er février.

PROCEDE NOUVEAU GENRE—Elberfeld, 9.—On organise des clubs nouveau genre dans la zone nouvellement occupée d'Alberfeld. Une soixantaine de jeunes gens se munissent de ciseaux et s'engagent à couper les cheveux à toute femme ou fille allemande qui se promène avec les soldats des troupes d'occupation.

UNE ACCLAMATION DANS ESSEX-NORD. — Windsor, 10. — Harry Neil qui a été désigné comme candidat conservateur contre M. A.-F. Healy, libéral, a annoncé hier qu'il se retirait de la lutte dans le comté d'Essex-Nord où une élection complémentaire doit être tenue pour élire un successeur à l'hon. M. Kennedy Tout indique que le candidat libéral sera maintenant élu sans opposition.

125 MINERS ENSEVELIS DANS UNE HOUILLERE. — East Las Vegas, 9. — Plus de 125 mineurs ont trouvé la mort dans une explosion de mine à Dawson dans la soirée aujourd'hui. On a retrouvé une centaine de cadavres. Le service téléphonique a été interrompu par l'explosion qui a causé beaucoup de dommages dans la région.

DANS LA MINE. — Dawson, Nouveau Mexique, 9. — Dès que l'entrée, qui avait été obstruée par l'explosion, put être déblayée, on commença une inspection de la mine sous la direction du gérant et du surintendant général. Les premiers sauveteurs parvinrent au garde-moteur, et à son assistant qui était tout près de l'entrée. Les deux étaient morts. On en identifia un comme étant Antoineke Kiriakos. La ventilation de la mine partiellement rétablie les sauveteurs purent s'avancer plus loin, et on put installer des étançons pour empêcher les éboulis.

A minuit hier soir, il avaient parcouru une distance d'environ un mille à l'intérieur, mais n'étaient pas encore parvenus à l'endroit où se trouvaient les mineurs.

Un grand nombre de personnes sont demeurées tout près de l'entrée, depuis l'explosion.

Hier 141 mineurs entrèrent dans la mine, mais 19 du nombre avaient été biffés des listes avant l'explosion, en sorte que 122 mineurs se trouvaient à l'intérieur au moment de l'accident L'éventail à ventilation était installé de telle manière que l'explosion ne lui fit aucun dommage et continua de fonctionner. Les directeurs de la mine Phelps-Dodge ont déclaré ce matin qu'en raison des fumées et des gaz empoisonnés provenant de l'explosion, tous les hommes qui se trouvaient à l'intérieur sont probablement morts. Tout Dawson a entendu l'explosion.

SE NOURRIR ET SE VETIR A BON MARCHE

Ottawa, 7 fév. — M. Robert Forke, le nouveau chef du parti Progressiste, a déclaré, ces jours derniers, aux Communes, tel que rapporté dans le temps par "L'Action Catholique" que qu'il continuera à demander une réduction du tarif sur tout ce qui est nécessaire à la vie. Il a ajouté qu'il est même plus nécessaire de se nourrir et de se vêtir à bon marché que de payer quelques dollars de moins sur l'achat d'une charrue ou d'une lieuse. Il s'est aussi prononcé en faveur d'encourager les industries afin de procurer du travail aux chômeurs.

De son côté, M. J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg, déclare que la situation actuelle peut parfaitement s'améliorer sans toucher au tarif. C'est une erreur de croire que le tarif est responsable de la situation économique qui existe aujourd'hui. Il s'agirait plutôt de peupler le pays et d'en développer ses ressources.

Dans l'opinion de ceux qui suivent la situation de près ces deux députés représentent la même opinion tout en s'exprimant d'une manière différente. L'Ouest veut une diminution dans le coût de la vie, l'Est demande la même chose, mais l'Ouest réalise aujourd'hui que l'industrie doit aussi prospérer et que ce progrès ne sera pas obtenu si on livre le marché domestique aux produits étrangers. On n'a pas encore entendu prononcer une seule fois le mot libre-échange depuis le commencement de la session. C'est certainement une autre amélioration sur le débat des dernières sessions. Il est vrai que le travail parlementaire ne fait que commencer, mais dans le passé les adeptes de cette politique n'attendaient pas aussi longtemps pour faire connaître leurs vues sur ce sujet. S'ils ne le discutaient pas immédiatement, ils signifiaient leur intention d'en parler. L'Ouest comme l'Est réalise que le gouvernement fédéral, cherche à faciliter le commerce extérieur du Canada et d'autres traités de commerce sont à l'étude. Le marché domestique étant redevenu prospère, par la demande des produits canadiens de préférence aux autres, le coût de fabrication diminuera infailliblement à cause de la grande production et le consommateur en aura tout le bénéfice sans compter l'ouvrier qui serait assuré d'un travail permanent. Dans ces conditions le Canada pourrait plus facilement s'assimiler les étrangers que le gouvernement a l'intention de faire d'Europe et des Etats-Unis.

Son propre témoin. — L'Huile Electrique du docteur Thomas est son propre témoin. Ceux qui en ont fait l'essai pour le traitement des rhumes, de la toux, des coupures, des contusions, des foulures, des brûlures, des douleurs dans les membres ou les muscles, savent très bien ce que vaut ce remède et qu'il n'a point besoin de garantie. Voilà pourquoi son emploi est si commun.

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

DAMES. — Prix de cartes, $2.00, gagné par Mlle Talbot, 16 parties sur 24.

MESSIEURS. — Prix de cartes, $2.00, gagné par M. Albert Turgeon, 16 parties sur 24.

Premier prix de rafle, gagné par M. Dumontier; deuxième prix de rafle, gagné par M. U. Phaneuf, qui a détaillé avec Mlle Pelletier.

Résultat de dimanche dernier

DAMES. — Prix de cartes, $2.00, gagné par Mme Eugène Lachance, qui a détaillé avec Mme Félix Hébert, 17 parties sur 24 jouées.

MESSIEURS. — Prix de cartes, $2.00, gagné par M. Caver, qui a détaillé avec MM. Pierson et Racette, 17 parties sur 24.

Premier prix de rafle, $2.00, gagné par M. Housle; deuxième prix de rafle, $1.00, gagné par Mlle Léonida Faucher, qui a détaillé avec MM. Gauthier, Le Brasseur et E. Chenier.

Mlle Olive Lespérance et M. Arthur Lévêque sont en tête pour la série du jeudi avec un record de 55 et 61 parties respectivement sur 16 parties jouées.

Mme Eugène Lachance et M. D. Lacette sont en tête pour la série du dimanche avec 58 et 61 parties respectivement, sur 96 parties jouées.

Jeudi prochain, 5ème partie de la série du jeudi, et dimanche prochain, 5ème partie de la série du dimanche.

George LEVEQUE.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 40 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

DEMANDE A LOUER, à moitié, une ferme dans une paroisse française. Le propriétaire devra fournir grain de semence. Albert Montpetit, Elm Creek, Manitoba.

A VENDRE OU A CHANGER. — Pour des chevaux, machines aratoires, auto, engine à gasoline.
Maison de cinq pièces, située à 30, Ritchot, St-Boniface.
Prix: $2,200.00. Peu de comptant. Balance comme loyer facile. S'adresser à W. P. 30, Ritchot, St-Boniface.

DESIRE ACHETER une bonne terre 160 acres, culture mixte, avec ou sans roulant dans paroisse française. Répondre aux bureaux de "La Liberté".

[illegible] J. COLLON demande de petites listes de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 55, rue Margaretta. Tél. [illegible]

A VENDRE. — Maison à vendre ou à louer. Ameublement à vendre. S'adresser à Mme Gédéon Lemay, 40 Ritchot, St-Boniface. Tél. N 1880, ou à 219 Notre Dame, St-Boniface. Tél. N 1720.

ON DEMANDE une servante générale. Pas de cuisine. Doit avoir de l'expérience avec les enfants et des références. S'adresser à Mme J.-B. Faulkner, 1125, Grosvenor, Fort Rouge, 7485.

A LOUER "suite" de 3 pièces. 373, McDermot. Tél. N 8106. Possession immédiate.

A VENDRE salle à manger, style Louis XVI. Sacrifice. Cause: départ. 533 avenue Bannatyne, Winnipeg.

A VENDRE ou A CHANGER: Hôtel dans un des meilleurs [illegible] Saskatchewan. Bonne clientèle. Pour toutes informations s'adresser à "La Liberté".

A VENDRE à Notre Dame de Lourdes, Maison avec installation électrique et 2 lots clôturés. Pour autres renseignements s'adresser à P. O. Box 86, Swan Lake, Man.

A VENDRE. — Belle terre de 240 acres, à 1½ mille de la gare. A peu près 150 acres de labourés. Bonnes bâtisses, bien clôturée, bon chemin autour de la ferme. $30.00 de l'acre. S'adresser au bureau de poste de St-Adolphe.

SACRE-COEUR

Le Concert par M. et Mme J.-A. Hébert et donné dimanche le 11 au Théâtre Capitol au profit de l'Oeuvre de Reconstruction du Collège de St-Boniface a rapporté la somme de $475. Les organisateurs désirent remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont pu contribuer à ce succès.

Il y aura répétition pour la Chorale dimanche prochain à 3 heures et demie. Tous les membres et tous ceux qui désirent se joindre à la Chorale sont priés de se rendre.

Il y a plusieurs cas de maladie dans la paroisse Celui de Mme R. Thibaut est grave.

MARIAGE: M. Henri Fontaine Roquefort à Melle Marguerite Lemairre.

On vient de terminer à l'église et l'école et les réparations commandées par l'inspecteur de la ville. Il ne s'agissait que des fils électriques. Tout cela a coûté $200. à la paroisse.

EN VOYAGE

M. et Mme Romée Brûlé de Walhalla, N. Dakota sont actuellement en voyage de noces chez Mme N.-A. Laurendeau et autres membres de leur famille de St-Boniface.

NAISSANCE

M. et Mme Magloire Desrosiers ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils baptisé le 25 janvier, sous les noms de Joseph-Auguste-Rosaire. Parrain et marraine M. et Mme Auguste Desrosiers, grands parents de l'enfant.

Mme ALFRED LEVEQUE

C'est une âme exceptionnellement généreuse qui vient de disparaître en la personne de Mme Levêque. Sous les apparences de timidité, elle récélait un coeur dévoué, bon, charitable comme personne autre et avait le don de faire coopérer aux oeuvres pies même les plus endurcis, les plus cupides.

Les témoignages nombreux de sympathie qu'a provoqué son départ pour le ciel disent assez qu'elle était fort avantageusement connue.

Les orphelines de l'Hospice Taché qui ont profité si largement de son dévouement, apportent à leur tour sur cette tombe à peine fermée, les sentiments de leurs regrets et de leur reconnaissance.

A PROPOS D'UN TRACTEUR

Mardi dernier a été plaidé en Cour du Banc du Roi à Winnipeg le procès intenté par M. V. Thibault contre MM. R Mortier et al, au sujet d'un tracteur vendu par le demandeur aux défendeurs; les défendeurs prétendaient ne pas avoir accepté livraison de la machine parce que disaient-ils M. Thibault n'y avait pas fait certaines réparages. Jugement a été donné en faveur de M. Thibault pour une somme d'environ $1,350.00 plus les frais contre demandeurs.

MM. Bernier, Bernier et Fripp occupaient pour M. Thibault, et MM. Condé et Taylor pour la défense.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 5870.

R. P. A. Normandin, O.M.I. curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.